

Réutilisation éthique des données dans les pays en développement : une licence sociale à travers l'engagement public

Rapports techniques

Auteurs Natalia MEJIA-PARDO, Elena MURRAY,
Laura SANDOR, Stefaan G. VERHULST (The Data Tank),
Peter ADDO (AFD)

Résumé	3	4. Cas d'usages : Analyse	30
Remerciements	4	4.1. <i>Pronósticos Aclímate Colombia</i> : Réutilisation de données agricoles pour développer une plateforme de services climatiques	30
Résumé exécutif	5	4.2. Kaffrine, Sénégal : Réutilisation de données de recensement pour établir un système d'alerte climatique	32
1. Préparer le terrain : Données, développement et agentivité	9	4.3. Pokhara, Népal : Réutilisation de données pour mettre au point une <i>OpenStreetMap</i> pour la gestion des catastrophes	34
1.1. Le potentiel de la réutilisation des données pour le développement	9	5. Conclusions	36
1.2. Asymétries dans l'écosystème des données et leurs implications	10	6. Recommandations	38
1.3. Nouvelles approches pour lutter contre les asymétries de pouvoir : du consentement à la licence sociale	12	Annexes	40
1.4. Un cadre pour la licence sociale dans un contexte de données	13	Indicateurs contextuels par pays	40
1.5. Portée du rapport technique	16	Méthodologie	42
2. Comprendre le cadre de la licence sociale	17	Guide des questions d'entretien	44
2.1. QUI : Les différents acteurs qu'il convient d'impliquer	18	Boîte à outils pour l'engagement public dans le cadre de la licence sociale (L-KIT)	46
2.2. COMMENT : Les différentes approches de l'engagement public	18	Bibliographie	50
2.3. QUAND : Les différents moments de l'engagement tout au long du cycle de vie des données	21	Liste des abréviations et acronymes	54
2.4. OÙ : Les différentes influences des facteurs contextuels	21		
2.5. QUOI : Les différentes formes de licence sociale	22		
3. Cas d'utilisation : l'engagement citoyen dans les projets de réutilisation des données	23		
3.1. <i>Pronósticos Aclímate Colombia</i> : Réutilisation de données agricoles pour développer une plateforme de prévisions climatiques	24		
3.2. Kaffrine, Sénégal : Réutilisation de données de recensement pour établir un système d'alerte climatique	26		
3.3. Pokhara, Népal : Réutilisation de données pour mettre au point une cartographie ouverte pour la gestion des catastrophes	28		

Agence française de développement

Rapport techniques

Les nombreux rapports, études de faisabilités, analyses de cas et enquêtes de terrain produits par l'AFD contiennent des informations très utiles, en particulier pour les praticiens du développement. L'objectif de cette série est de partager des informations techniques, géographiques et sectorielles sur une dimension du développement et d'en faire un retour d'expérience.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

Technical reports

The various reports produced by AFD (feasibility, case studies and field surveys) contain very useful informations, especially for development practitioners. This series aims to provide technical, geographic and sectoral informations on development issues and to share experiences.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

Réutilisation éthique des données dans les pays en développement : une licence sociale à travers l'engagement public

Auteurs

Stefaan G. VERHULST
(The Data Tank)

Laura SANDOR
(The Data Tank)

Natalia MEJIA PARDO
(The Data Tank)

Elena MURRAY
(The Data Tank)

Peter ADDO
(AFD)

Résumé

L'ère de la *datafication* a transformé le paysage technologique, en numérisant de multiples domaines de notre vie et en ouvrant des perspectives de progrès pour la société grâce à la réutilisation des données numériques. Les pays en développement ont tout à gagner de la consolidation des données mais se heurtent à des difficultés telles que le manque de qualité des données et l'insuffisance des infrastructures. L'un des principaux obstacles à la réutilisation des données réside dans les asymétries entre les organismes, c'est-à-dire les différences de pouvoir de décision entre les parties prenantes, qui alimentent la méfiance du public. Les cadres de consentement existants ne font que compliquer les choses car ils sont axés sur l'individu, ne sont pas suffisamment détaillés et n'abordent pas les subtilités

de la réutilisation des données. Pour remédier à ces limites, il est désormais impératif de mettre en place une licence sociale pour la réutilisation des données. Il s'agit d'une approche axée sur la communauté, qui favorise des pratiques responsables en matière de données et profite à toutes les parties prenantes. Ce changement est crucial pour instaurer un climat de confiance et de collaboration, et pour combler le fossé entre les institutions, les gouvernements et les citoyens.

Le présent rapport cherche à comprendre les différentes composantes qui entrent en jeu pour mettre en place un cadre de licence sociale dans les pays en développement. Il s'agit notamment de déterminer quels acteurs doivent être impliqués et à quel moment, les approches pour impliquer les citoyens et les diverses influences des facteurs contextuels sur la participation. Ce document étudie les résultats possibles.

Il se penche sur trois cas d'utilisation de pays en développement, à savoir la Colombie, le Sénégal et le Népal, et montre comment la mise en place d'un projet de réutilisation des données est influencée par divers facteurs. Ce document analyse les entretiens menés avec des parties prenantes des cas d'utilisation et des experts du domaine afin de mieux définir les éléments clés de la mise en œuvre d'une licence sociale. Plusieurs facteurs de réussite ont été identifiés : l'engagement, la compréhension des contextes locaux et la collaboration entre les parties prenantes. Pour surmonter les obstacles, il faut adopter des stratégies

innovantes, notamment en s'appuyant sur les réseaux locaux et en développant des interfaces conviviales. Les projets ont réussi à instaurer un climat de confiance grâce à une communication claire, à l'implication des réseaux locaux et à l'obligation de rendre des comptes. Des recommandations et une boîte à outils permettront d'orienter les futurs projets de réutilisation des données dans les pays en développement, en mettant l'accent sur les méthodes de participation citoyenne pour établir une licence sociale et garantir des pratiques responsables en matière de données.

Mots-clés

Agentivité, Asymétries, Participation citoyenne, Colombie, Consentement, Réutilisation des données, Développement, Pays à faible revenu, Pays à revenu intermédiaire, Népal, Données ouvertes, Cadre participatif, Engagement public, Sénégal, Licence sociale, Cadre de licence sociale, Cas d'utilisation.

Zones géographiques

Colombie, Sénégal, Népal

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué aux recherches menées dans le cadre du présent document en participant aux entretiens : Iqbal Safarov, Sille Sepp, Tiago Peixoto, Shashish Maharjan, Ronda Železný-Green, Isabel Cardenas, Luis Armando Muñoz, Steven Sotelo, Daniel Jimenez, Christopher Wilson et Natalia Carfi. En outre, ce document n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien et les conseils avisés de nos collaborateurs de l'Agence française de développement, en particulier Peter Addo, Claire Lavielle, Mirka Snopcovova, Amandine Kashani-Poor, Raphaëlle Sardier, Cecilia Poggi, Alexis Frémeaux, Ben-Hur Kabengele, Samantha Richard, Pierre-Arnaud Barthel, Eric Beugnot, Bertrand Savoye, Etienne Charrière, et Adrien Lorenceau.

Nous adressons également nos remerciements aux personnes chargées de l'évaluation par les pairs qui ont apporté une précieuse contribution à la version semi-finalisée, notamment Jerome Atutornu, Camilo Cetina, Anastesia Taieb et Alek Tarkowski.

Votre précieuse contribution ainsi que vos idées ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration des résultats et des conclusions, et nous vous exprimons toute notre gratitude pour votre aide et vos apports inestimables.

Résumé exécutif

L'ère actuelle de la *datafication*, qui transforme de multiples aspects de notre vie en données numériques, offre d'importantes possibilités de développement durable, en particulier dans les pays en développement. La réutilisation des données existantes à des fins sociétales est particulièrement prometteuse pour les pays en développement, compte tenu des contraintes de ressources existantes, ce qui favorise :

- **l'amélioration de la gouvernance et de l'élaboration des politiques** : Une réutilisation efficace et responsable des données peut permettre de prendre de meilleures décisions politiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement économique, en aidant à répondre à des besoins sectoriels spécifiques ;
- **le développement économique** : Des pratiques responsables de réutilisation des données peuvent favoriser la croissance économique en aidant les entreprises à prendre des décisions éclairées, en créant des emplois et en attirant les investisseurs (par exemple, la réutilisation des données satellitaires peut améliorer l'efficacité et la productivité de l'agriculture) ;
- **l'équité sociale et l'inclusion** : La réutilisation responsable des données peut aider à identifier et à traiter les disparités sociales, ce qui permettrait aux pays en développement de distribuer les ressources de manière plus efficace et de réduire les inégalités ;
- **la gestion et la réponse aux crises** : Lors de situations d'urgence telles que des catastrophes naturelles ou des crises sanitaires, l'accès à des données précises et actuelles est essentiel pour réagir efficacement et limiter les dégâts.

Néanmoins, les territoires et les régions peuvent rencontrer des obstacles particuliers qui les empêchent de tirer pleinement parti de ces possibilités, notamment si la qualité des données est médiocre, les infrastructures technologiques sous-développées et les capacités institutionnelles limitées.

Dans le cas des pays en développement, l'existence d'asymétries de pouvoir « *agency asymmetries* » est un problème crucial, mais souvent négligé, qui empêche de tirer le meilleur parti de la réutilisation des données. Ces asymétries, qui se traduisent par des déséquilibres de pouvoir et d'influence entre les différentes parties prenantes, ont un impact significatif sur la manière dont les données sont gérées et utilisées. Cette question revêt d'autant plus d'importance dans les cas où les données, collectées à l'origine à des fins spécifiques, sont réutilisées à d'autres fins. Dans ce cas, les personnes concernées à l'origine, en particulier celles qui sont issues de communautés marginalisées, n'ont souvent pas la possibilité d'influencer ces utilisations secondaires voire n'en sont même pas informées. Par conséquent, l'utilisation des données risque de profiter plus largement à quelques privilégiés qui les exploiteront et en tireront de la valeur au détriment de l'ensemble de la communauté.

Ces asymétries de pouvoir ne constituent pas seulement une menace pour la réutilisation équitable des données mais ébranlent aussi gravement la confiance du public dans les institutions responsables de la gouvernance des données. Lorsque les gens ont l'impression que leurs données sont utilisées de manière non équitable, non transparente ou sans qu'ils puissent y prendre part ou en tirer profit, ils se montrent sceptiques et réticents à l'égard de cette réutilisation. Cette érosion de la confiance entrave considérablement la réutilisation efficace et éthique des données à des fins de développement durable dans les pays en développement. Il est donc essentiel de tenir compte de ces asymétries pour que la réutilisation des données soit conforme aux principes d'équité et d'inclusivité et serve les objectifs plus larges de progrès et de développement de la société.

Aujourd'hui, pour gérer les asymétries de pouvoir l'approche dominante de la gouvernance des données repose sur le principe du consentement individuel. Toutefois, l'efficacité et la pertinence de cette méthode sont de plus en plus remises en question. L'une de ses principales limites est qu'elle se concentre uniquement sur les préférences individuelles, négligeant souvent les répercussions plus larges de la réutilisation des données sur le bien-être de la communauté et les intérêts collectifs. Cette négligence est d'autant plus problématique dans les sociétés collectivistes, où le fait de privilégier les choix individuels pourrait ébranler le tissu sociétal. En outre, les modèles de consentement actuels fournissent généralement peu d'informations sur la manière dont les données sont collectées et réutilisées et réduisent une prise de décision pourtant complexe à un choix binaire de type « oui » ou « non ». Ce type d'approche néglige les conséquences plus larges et les avantages potentiels de la réutilisation des données, en particulier dans les situations qui dépassent les intérêts individuels et ont un impact sur les communautés ou la société dans son ensemble.

Pour remédier à ces lacunes, ce rapport technique suggère de développer un modèle de « licence sociale » pour la réutilisation des données, en s'intéressant plus particulièrement à son application dans les pays en développement. S'inspirant de pratiques utilisées dans des secteurs tels que les industries extractives, le concept de licence sociale consiste à favoriser un engagement public durable et à instaurer la confiance pour légitimer les pratiques de réutilisation des données.

L'approche de la licence sociale vise à garantir que l'utilisation des données respecte les principes démocratiques, reste transparente et reflète les préférences de la communauté. Elle vise à établir des pratiques de réutilisation des données plus équitables et légitimes pouvant favoriser le développement dans divers secteurs.

Le passage du consentement individuel à l'engagement communautaire et à la recherche d'un consensus est au cœur du cadre de la licence sociale. Cette transition significative vers une prise de décision collective est essentielle pour encourager des pratiques de réutilisation des données responsables et équitables. Mettant l'accent sur l'autodétermination des communautés, le modèle cherche à remédier au manque de confiance entre les institutions, les gouvernements et la population. Cette évolution est également une approche plus stratégique et plus ciblée pour exploiter tout le potentiel de la réutilisation des données au service du développement durable et des avancées sociétales.

Le présent rapport technique de position propose un cadre analytique et pratique pour la mise en place d'une licence sociale dans le domaine de la réutilisation des données. Ce cadre s'articule autour de cinq volets essentiels qui doivent être pris en compte lors de l'établissement d'une licence sociale :

- **QUI** : Identification des parties prenantes : identifier les parties prenantes pertinentes en fonction de la nature et des résultats attendus de la réutilisation des données. Il peut s'agir de personnes concernées, de représentants de la communauté, d'experts, de fonctionnaires et de détenteurs de données,
- **COMMENT** : Méthodes d'engagement : déterminer l'approche participative appropriée, y compris les processus de diffusion des informations, de consultation, de discussion active et de codécision,
- **QUAND** : Cycle de vie des données : déterminer quand impliquer les parties prenantes aux différentes étapes du cycle de vie des données, telles que la collecte, le traitement, l'analyse, le partage et/ou l'utilisation des données,
- **OÙ** : Facteurs contextuels : comprendre les contextes démographiques, socio-économiques et socio-politiques, ainsi que l'accessibilité technologique et les niveaux de confiance existants dans les institutions,
- **QUOI** : Format de la licence sociale : décider du format de la licence sociale, par exemple un contrat/document formel ou un accord informel. Cette clarification permet de fixer des attentes et des limites précises pour les parties concernées.

Le rapport examine également les facteurs de réussite et les défis, en s'appuyant sur des études de cas réalisées en Colombie, au Sénégal et au Népal. Ces exemples illustrent l'utilisation efficace de l'engagement des parties prenantes dans les projets de réutilisation des données, notamment les données agricoles pour les prévisions météorologiques en Colombie, les données de recensement et les données météorologiques pour les systèmes d'alerte climatique au Sénégal, et les données géospatiales pour la gestion des catastrophes au Népal. Ces cas soulignent l'importance des points suivants :

- **Un engagement sur mesure** : pour que les parties prenantes soient réellement impliquées dans les étapes clés des projets de réutilisation des données, la méthode d'engagement des citoyens employée doit être adaptée à chaque projet,
- **Une compréhension du contexte local** : une bonne connaissance des indicateurs contextuels et des réseaux locaux permet aux chefs de projet de mettre en place les outils et les infrastructures humaines nécessaires pour assurer le succès à long terme d'un projet,
- **Une approche collaborative des parties prenantes** : la prise en compte des attentes des parties prenantes concernées a été essentielle à la réussite de la mise en œuvre des projets.

Ces initiatives ont toutefois été confrontées à plusieurs obstacles :

- **Portée limitée** : les pays en développement font parfois face à des obstacles qui entravent la mise en œuvre et la portée des projets, par exemple l'absence d'un accès adéquat à Internet pour les participants. D'autres méthodes de diffusion de l'information peuvent être utilisées pour surmonter cet obstacle,
- **Infrastructures inadéquates** : les pays en développement disposent d'infrastructures technologiques et humaines moins développées, ce qui peut également affecter la réussite des projets de réutilisation des données. Des stratégies telles que le renforcement des capacités des parties prenantes et le développement d'interfaces adaptées aux compétences numériques locales peuvent permettre de surmonter cet obstacle,
- **Difficultés à instaurer la confiance** : les communautés peuvent se montrer méfiantes ou hésitantes à l'égard des projets de réutilisation des données, en particulier dans les zones rurales. Il est essentiel, pour une mise en œuvre réussie, d'instaurer la confiance entre les participants lors de la mise en place de l'engagement citoyen.

Afin de répondre à ces défis et de progresser dans la mise en œuvre d'une licence sociale pour la réutilisation des données, le document propose ce qui suit :

- **Intégrer des approches spécifiques au contexte** : Adapter les stratégies d'engagement des citoyens aux contextes sociaux, culturels, politiques et économiques propres à chaque projet, en tirant parti des infrastructures et des réseaux sociaux locaux,
- **Mettre en œuvre des espaces de débat et/ou de participation à la prise de décision** : Impliquer activement les parties prenantes locales dans les discussions, la conception et/ou la mise en œuvre des projets de données, en utilisant des approches participatives telles que les communications délibératives et les assemblées citoyennes,
- **Intégrer des canaux de communication alternatifs** : Dans les régions où l'accès au numérique est limité, utiliser des méthodes alternatives comme la radio, les réunions locales et les documents imprimés pour diffuser les informations et obtenir des *feedbacks*,
- **Instaurer et entretenir la confiance** : Impliquer les dirigeants locaux dans le processus, en abordant les préoccupations de la communauté de manière transparente, et communiquer les avantages du partage et de la réutilisation des données. Entretenir en permanence cette confiance grâce à une bonne communication et à la mise en place de *feedbacks*,
- **Renforcer les capacités et les infrastructures locales** : Améliorer la maîtrise des données au niveau local et les compétences techniques en impliquant les membres de la communauté, tels que les universitaires et les groupes d'intervention immédiate, dans des activités liées aux données,

- **Créer des collaborations et des partenariats** : Établir des partenariats intersectoriels pour partager l'expertise et les bonnes pratiques et garantir la durabilité de l'exécution du projet, en mettant l'accent sur le leadership local et les réseaux existants,
- **Mettre l'accent sur l'élaboration de résultats à partir de l'engagement public** : Veiller à ce que l'engagement public aboutisse à des résultats concrets, tels que des cadres ou des conditions de licence, décrivant les préférences et les attentes des parties prenantes en matière d'utilisation des données,
- **Envisager l'intelligence artificielle (IA)** : Explorer comment l'engagement public peut être utilisé pour créer une licence sociale pour l'IA, en particulier dans le contexte des données d'apprentissage pour les grands modèles de langage (LLM).

Enfin, le document intègre le cadre, les leçons apprises et les recommandations dans une boîte à outils pour l'engagement public, qui vise à guider les décideurs politiques, les agences de développement et les autres parties prenantes. Cette boîte à outils est un instrument précieux pour assurer une mise en œuvre efficace de l'engagement citoyen dans la réutilisation des données à des fins de développement dans les pays en développement, en s'attaquant aux asymétries de pouvoir et en favorisant un écosystème de données plus équitable.

1. Préparer le terrain : Données, développement et agentivité

1.1 Le potentiel de la réutilisation des données pour le développement

Depuis quelques décennies, nous sommes entrés dans une ère de *datafication*. Suite aux progrès technologiques, les comportements et les activités humaines sont quantifiés, numérisés et mesurés. On estime qu'environ 328,77 millions de téraoctets de données sont générés chaque jour, soit environ 120 zettaoctets par an (Duarte, 2023). Cette ère a fait émerger un certain nombre d'opportunités et de développements dans le monde entier. La réutilisation des données existantes à des fins sociétales est particulièrement prometteuse pour les pays en développement, compte tenu des contraintes de ressources existantes, ce qui favorise :

- **l'amélioration de la gouvernance et de l'élaboration des politiques** : Une réutilisation efficace et responsable des données peut permettre de prendre de meilleures décisions politiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement économique, en aidant à répondre à des besoins sectoriels spécifiques ;
- **le développement économique** : Des pratiques responsables de réutilisation des données peuvent favoriser la croissance économique en aidant les entreprises à prendre des décisions éclairées, en créant des emplois et en attirant les investisseurs (par exemple, la réutilisation des données satellitaires peut améliorer l'efficacité et la productivité de l'agriculture) ;
- **l'équité sociale et l'inclusion** : La réutilisation responsable des données peut aider à identifier et à traiter les disparités sociales, ce qui permettrait aux pays en développement de distribuer les ressources de manière plus efficace et de réduire les inégalités ;
- **la gestion et réponse aux crises** : Lors de situations d'urgence telles que des catastrophes naturelles ou des crises sanitaires, l'accès à des données précises et actuelles est essentiel pour réagir efficacement et limiter les dégâts.

Les avantages potentiels – et certains risques – de la réutilisation des données ont suscité un intérêt croissant ces dernières années. En effet, la réutilisation des données peut notamment permettre de réaliser des économies, d'améliorer la prise de décision, d'accroître l'innovation (dans le domaine de la recherche, par exemple) et d'obtenir des informations intersectorielles ou interorganisationnelles. Sille Sepp, de MyData Global, a déclaré : « *Plus nous facilitons le partage des données, en particulier entre les secteurs, plus la prise de décision et l'élaboration des politiques sont éclairées. Il est tout aussi essentiel de mettre les données à la disposition des citoyens afin de leur donner les moyens d'accéder à l'information et à la connaissance, et de leur fournir les outils nécessaires pour contrôler les données les concernant.* »

Par exemple, en Namibie, des chercheurs ont réutilisé des données satellitaires et de téléphonie mobile pour élaborer une carte montrant la propagation du paludisme et les endroits où les mesures d'éradication ont été les plus efficaces. En utilisant les enregistrements partagés et anonymisés des téléphones portables de 1,2 million d'utilisateurs de Mobile Telecommunications Limited, les chercheurs ont pu créer des cartes détaillées des déplacements des citoyens. Cette initiative a permis d'identifier et de fournir des moustiquaires à 80 000 personnes présentant un très haut risque d'exposition – et de transmission – lors du cycle de transmission du paludisme en 2013 (Guay, 2017). Ce projet a permis de réduire le nombre de personnes infectées par le paludisme.

Bien que la réutilisation des données présente plusieurs avantages, elle comporte également des risques et des défis, notamment d'éventuelles violations de la vie privée, des préjudices résultant de violations de données, des informations inexacts ou obsolètes, ainsi qu'une utilisation ou une interprétation erronée des données. Dans les pays en développement, ces risques et défis sont

non seulement présents, mais ils tendent à s'accroître en raison d'autres contraintes telles que le manque d'infrastructures, l'inadéquation des cadres réglementaires, le faible niveau de compétence numérique et la variabilité de la qualité des données. Les difficultés économiques freinent encore davantage les investissements dans la gestion et la sécurité des données, tandis que les normes culturelles et sociales entrent parfois en conflit avec les normes mondiales en matière de protection des données. En outre, la dépendance à l'égard de sources de données externes et les environnements politiques potentiellement instables peuvent compromettre la souveraineté des données.

Selon Ronda Železný-Green de Panoply Digital : « On en a tellement extrait que les ressources nécessaires à la réalisation d'un tel travail (puisque les données sont par nature gourmandes en ressources) ne sont pas disponibles. Par conséquent, de nombreux gouvernements des pays en développement ne sont pas en mesure d'utiliser ou de prendre des décisions fondées sur des données probantes parce qu'on leur a volé les données nécessaires. » Dans de telles conditions, c'est-à-dire en l'absence d'infrastructures, de ressources et de capacités humaines, la mise en œuvre de projets et d'initiatives de réutilisation des données peut s'avérer plus risquée et plus difficile que bénéfique pour une communauté ou un pays.

1.2 Asymétries dans l'écosystème des données et leurs implications

Malgré la profusion de données et les avantages potentiels évidents de leur réutilisation, l'écosystème des données souffre d'un certain nombre d'inégalités et d'asymétries, dont beaucoup exacerbent les clivages socio-économiques existants. Ces asymétries limitent considérablement le potentiel de réutilisation des données pour le bien public. Il est donc essentiel d'atténuer ces asymétries pour exploiter au mieux les données de manière générale, mais peut-être plus particulièrement dans un contexte de développement.

Les asymétries de données peuvent être définies comme la disparité dans l'accès aux données (Verhulst & Young, 2022). L'évolution de cette disparité est influencée par l'interaction entre ceux qui fournissent les données et ceux qui les recueillent et qui cherchent à tirer profit de l'accès, de l'utilisation et de la réutilisation des données. Les asymétries de données peuvent se manifester de cinq manières différentes (Verhulst & Young, 2022) :

1. D'entreprise à consommateur (B2C, « *Business-to-consumer* ») : Les asymétries de données B2C surviennent lorsque des organisations ou des entreprises recueillent une grande quantité de données sur les utilisateurs au cours de la prestation de services ou de la vente de biens. Ces données comprennent l'historique des transactions, les activités de navigation et d'autres détails sociodémographiques importants. Dans certains cas, les utilisateurs ignorent dans quelle mesure leurs données sont partagées.
2. D'entreprise à entreprise (B2B, « *Business-to-business* ») : Des monopoles de données, connus sous le nom d'asymétries de données B2B, sont apparus, dominant les entreprises, les secteurs et l'économie en général. Ces entreprises ont accès à de nombreuses données provenant de diverses sources et les utilisent pour créer des barrières à l'entrée grâce à la combinaison de données et à l'apprentissage automatique. Par conséquent, l'innovation est freinée, la concurrence est réduite et les droits des consommateurs sont potentiellement lésés. C'est pourquoi des appels ont été lancés en faveur d'une réglementation accrue et d'une application plus stricte des lois *antitrust*.
3. D'entreprise à gouvernement (B2G, « *Business-to-government* ») : L'asymétrie des données B2G renvoie à la capacité des gouvernements à accéder à d'importants ensembles de données détenues par les entreprises. Les asymétries de données B2G attirent de plus en plus l'attention des décideurs politiques en raison du manque d'accès aux données et aux informations actuellement détenues par le secteur privé. Leur objectif est de permettre aux gouvernements de prendre de meilleures décisions et de fournir de meilleurs services grâce à ces informations.

4. De gouvernement à citoyen (G2C, « *Government-to-citizen* ») : Les asymétries de données G2C se rapportent à des données collectées en silos par le gouvernement, ce qui nuit à la transparence et limite la capacité des citoyens à en tirer des informations et de la valeur.
5. D'entreprise à scientifique (B2S, « *Business-to-science* ») : Les asymétries de données B2S se produisent lorsque des données détenues par le secteur privé ne sont pas accessibles à la recherche scientifique. Ce phénomène se produit lorsque les informations restent cloisonnées en raison des préoccupations des entreprises en matière d'avantage concurrentiel, d'atteinte à la vie privée, etc.

Ces asymétries de données se traduisent par une répartition disproportionnée de la capacité d'agir entre les parties prenantes. Ces asymétries de pouvoir peuvent être définies comme des déséquilibres de pouvoir et d'influence entre les différentes parties prenantes, qui ont un impact significatif sur la manière dont les données sont gérées et utilisées. Ce phénomène est très répandu et constitue une caractéristique essentielle de l'économie des données, où les effets de réseau peuvent rapidement donner lieu à des asymétries de pouvoir en matière de données. Cette question revêt d'autant plus d'importance dans les cas où les données, collectées à l'origine à des fins spécifiques, sont réaffectées et réutilisées à d'autres fins. Dans ces cas, les personnes concernées à l'origine, en particulier celles qui appartiennent à des communautés marginalisées ou vivent dans des pays en développement, ne peuvent généralement pas influencer ces utilisations secondaires, et n'en sont même pas au courant. Par conséquent, l'utilisation des données risque de profiter plus largement à quelques privilégiés qui les exploiteront et en tireront de la valeur au détriment de l'ensemble de la communauté.

Ces asymétries de pouvoir ne constituent pas seulement une menace pour la réutilisation équitable des données, mais ébranlent aussi gravement la confiance du public dans les institutions responsables de la gouvernance des données. Lorsque les gens ont l'impression que leurs données sont utilisées de manière non équitable, non transparente ou sans qu'ils puissent y prendre part ou en tirer profit, ils se montrent sceptiques et réticents à l'égard de la réutilisation des données. Cette érosion de la confiance entrave considérablement la réutilisation efficace et éthique des données à des fins de développement durable dans les pays en développement. Il est donc essentiel de tenir compte de ces asymétries pour que la réutilisation des données soit conforme aux principes d'équité et d'inclusivité et serve les objectifs plus larges de progrès et de développement de la société.

Dans les pays en développement, les asymétries de pouvoir peuvent se manifester sous diverses formes, notamment lorsque des entreprises privées, généralement basées dans les pays développés, tirent profit de la collecte de données dans les pays en développement sans avoir à en rendre compte ni à en assumer les conséquences. Ce type de pratique rappelle les anciens modèles coloniaux d'extraction des ressources, où le détenteur des données n'est pas en mesure de tirer un quelconque avantage du partage de ses données (Muyoga, *et. al*, 2022). Dans ces circonstances, il est nécessaire de développer de nouvelles approches pour traiter les asymétries de données afin de promouvoir des pratiques plus équitables en matière de données et d'exploiter pleinement les avantages potentiels de la réutilisation des données pour le bien commun.

1.3 Nouvelles approches pour lutter contre les asymétries de pouvoir : du consentement à la licence sociale

Comment remédier aux asymétries de pouvoirs, ou du moins les atténuer ? Les approches actuelles privilégient le consentement éclairé comme solution à ces asymétries. Le consentement éclairé se présente généralement sous la forme d'une case à cocher, accompagnée d'un document détaillé sur la politique de protection de la vie privée. Bien souvent, cette approche du consentement éclairé est jugée suffisante, car l'essentiel de l'information est présenté à l'utilisateur. Elle présente toutefois des inconvénients : l'acculturation des utilisateurs en matière de données est insuffisante, et les utilisateurs ne disposent que de deux options pour le partage des données, l'accepter ou le refuser.

Malgré leur généralisation, les théories et les pratiques actuelles en matière de consentement ne parviennent pas à résoudre de manière adéquate le problème des asymétries de pouvoir. Une grande partie du problème provient du fait que les pratiques actuelles sont étroitement axées sur des préoccupations telles que la protection de la vie privée et la réutilisation commerciale, et ne tiennent pas compte de la complexité des liens de cause à effet et des associations qui contribuent aux asymétries. Les modèles de consentement ne fournissent pas les informations contextuelles nécessaires aux individus et aux communautés pour comprendre la manière dont leurs données seront utilisées et réutilisées. Ces accords sont souvent binaires, puisque les individus acceptent des termes sans comprendre pleinement les conditions dans lesquelles leurs données sont stockées, distribuées, utilisées et réutilisées, et à quelles fins (Lindegren *et al.*, 2019). Prenons l'exemple des référentiels standards de procédures de consentement lors de l'inscription auprès d'un fournisseur de services. Il s'agit généralement de cases à cocher et d'avis de confidentialité. Ce modèle existant est toutefois limité car il n'offre aux utilisateurs que deux choix : soit « accepter toutes les conditions » pour accéder au service, soit « refuser », ce qui les empêche d'utiliser le service. Cette configuration oblige les utilisateurs à consentir à la collecte de toutes leurs données sans proposer d'alternatives nuancées (Lindegren *et al.*, 2019).

En outre, le consentement est généralement donné par des individus, sans tenir compte des débats éthiques et politiques autour de la réutilisation des données, et de l'impact plus large qu'elle peut avoir sur les groupes et les communautés. Par exemple, les données sur les réfugiés qui sont collectées sur la base d'un modèle de consentement individuel peuvent ensuite être utilisées pour prendre des décisions qui ont un impact sur des groupes ou des populations entières de réfugiés – y compris ceux qui n'ont pas consenti au processus initial de collecte de données (Verhulst *et al.*, 2023). L'absence de méthodes de consentement plus nuancées, accompagnées d'informations détaillées et contextuelles, ne fait que perpétuer et souvent exacerber les asymétries de pouvoir (Verhulst *et al.*, 2023). Ces problèmes peuvent être d'autant plus importants dans les pays en développement, où il peut y avoir une fracture numérique dans l'accès à la technologie et la maîtrise des données, ainsi que des points de vue différents sur le caractère collectif plutôt qu'individuel des données (Boscarino *et al.*, 2022).

Afin de surmonter les problèmes posés par les asymétries de pouvoir, il est essentiel de dépasser les notions simplistes, binaires et individualisées du consentement. Dans ce contexte, le concept de licence sociale apparaît comme un outil utile et complémentaire à la construction d'un cadre commun et responsable pour un accord éclairé entre les personnes concernées, les responsables du traitement des données et les sous-traitants. Un cadre de licence sociale permet de renforcer la confiance entre les principales parties prenantes et, à terme, d'atténuer les asymétries de pouvoir.

1.4 Un cadre pour la licence sociale dans un contexte de données

Le concept de licence sociale, parfois appelé licence sociale d'exploitation (*Social License to Operate*, SLO), est apparu dans les années 1990 pour décrire les processus et les autorisations nécessaires aux entreprises des industries extractives, telles que l'exploitation minière, pour démarrer leurs activités, en particulier dans les pays en développement (McConaughy *et al.*, 2023). L'obtention de ces licences nécessite l'adhésion et l'engagement de toute une série de parties prenantes, y compris les résidents locaux, les membres influents de la communauté, les groupes d'intérêt organisés et les acteurs gouvernementaux, qui pourraient tous être affectés par les opérations du projet. Les SLO ont été jugées importantes pour ces industries extractives en raison de leur impact considérable sur l'environnement, par exemple à travers l'élimination des déchets ou la pollution par la poussière et le bruit. Par conséquent, afin de réduire les résistances à l'encontre de ces projets, il a été jugé primordial d'impliquer dans les discussions les parties prenantes de la communauté et du gouvernement afin de déterminer la manière d'aborder les projets.

Le concept de licence sociale peut être appliqué dans le contexte des données comme un moyen de construire un cadre plus responsable pour la réutilisation des données, en aidant à atténuer certaines des asymétries de pouvoir qui en découlent généralement. Une licence sociale pour la réutilisation des données se définit comme *le processus de construction de la confiance et de la légitimité à partir d'un engagement citoyen continu (c'est-à-dire constamment renouvelé) et de l'acceptation de la manière dont on accède aux données et dont on les réutilise*. Le cadre de la licence sociale vise à garantir que les données sont réutilisées de manière éthique, transparente et conforme aux préférences et aux priorités du public. Bien que la licence sociale ait déjà été appliquée dans d'autres contextes, son intérêt commence seulement à émerger dans le domaine de la réutilisation des données. Les caractéristiques uniques de la licence sociale offrent la possibilité de mener à bien des projets de réutilisation des données visant à relever les défis sociétaux actuels, en particulier dans les pays en développement. Toutefois, la licence sociale étant relativement nouvelle dans le domaine de la réutilisation des données, il existe peu d'exemples illustrant ce potentiel.

La licence sociale dans la réutilisation des données

Une licence sociale est une acceptation sociétale implicite d'une activité reposant sur la confiance, la légitimité et l'alignement perçu avec les valeurs de la communauté. Elle diffère des licences de données ouvertes^[1] ou « *open data* » car elle ne revêt pas de caractère juridique, mais constitue plutôt un accord ou un plan élaboré grâce à l'engagement et à la collaboration des parties prenantes. Dans le contexte des données, elle reflète le consentement collectif en se concentrant sur l'approbation tacite des individus et des communautés vis-à-vis de la collecte, de l'utilisation et de la réutilisation de leurs données. Une licence sociale exprime donc des préférences ou des attentes et peut soutenir et accélérer la création d'approches contractuelles ou d'octroi de licences plus formelles.

Le fait de s'appuyer uniquement sur le consentement individuel pour la réutilisation des données risque d'exposer les individus et les communautés à l'exploitation et à la déresponsabilisation, en particulier dans les situations où il existe des asymétries de pouvoir (c'est-à-dire entre les entreprises et les utilisateurs). Cela souligne le rôle essentiel de la licence sociale en tant qu'approche complémentaire. En favorisant la compréhension collective, la confiance et le partage des valeurs autour des pratiques de réutilisation des données, la licence sociale permet aux communautés de responsabiliser les acteurs des données et de garantir une utilisation éthique des données (Verhulst *et al.*, 2023).

[1] Une licence de données ouvertes (ou licence de données) renvoie au fait d'accorder ou d'acquiescer l'autorisation légale d'utiliser ou d'accéder à des données. Ce processus implique souvent un accord contractuel entre le fournisseur et l'utilisateur des données, dans le but de déterminer les conditions d'utilisation, d'accès et de partage des données.

1. La licence sociale est une construction dynamique et à multiples facettes :

- **Plus qu'une simple permission :** Contrairement au consentement, qui porte sur l'autorisation individuelle, la licence sociale est un concept large et dynamique qui englobe l'acceptation sociétale et l'approbation implicite des pratiques en matière de données. Il ne s'agit pas d'une permission figée, mais d'une compréhension en constante évolution, façonnée par un dialogue permanent et une dynamique de confiance entre les individus, les communautés et les acteurs des données (Coleman *et al.*, 2022).
- **Plus qu'un simple cadre légal :** Alors que les cadres juridiques fournissent des réglementations de base, la licence sociale va au-delà de la conformité juridique. Il s'agit d'une question de légitimité aux yeux de la société, fondée sur la confiance, l'équité et l'alignement sur des valeurs partagées. Par exemple, même si la collecte de données est légalement autorisée, elle peut manquer de licence sociale si elle est perçue comme injuste ou contraire aux normes culturelles (Allen & Wilson, 2008).
- **Dépendante du contexte :** La licence sociale n'est pas un concept universel, mais varie selon les cultures, les communautés et l'utilisation des données. Ce qui est acceptable dans un contexte peut ne pas l'être dans un autre. Il est essentiel de comprendre ces nuances pour instaurer la confiance et parvenir à la justice en matière de données (Jobin & Gagnon, 2014).

2. Les piliers d'une licence sociale pour les données :

- **L'impartialité et l'équité :** Les pratiques en matière de données doivent garantir un partage équitable des avantages et minimiser les inconvénients potentiels, en particulier pour les communautés marginalisées. Il peut s'agir de solutions fondées sur les données pour remédier aux inégalités en matière de soins de santé, d'éducation ou d'inclusion financière (OCDE, 2020).
- **Transparence et responsabilité :** Les flux de données, les processus décisionnels et les risques potentiels doivent être transparents et ouverts à l'examen du public. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes solides de responsabilisation, y compris des voies de recours en cas d'utilisation abusive des données (Commission européenne, 2016).
- **Durabilité et responsabilité :** L'utilisation des données doit être durable et tenir compte des impacts à long terme sur les individus, les communautés et l'environnement. Les considérations éthiques concernant la vie privée, la sécurité et la propriété des données doivent être une priorité (Data & Trust Alliance, 2020).

3. Exemples de construction d'une licence sociale pour la réutilisation des données :

- **The Data Assembly :** Initiative du GovLab, The Data Assembly cherche à mobiliser le public sur la réutilisation des données pour répondre aux situations de crise aux États-Unis. En 2020, cette initiative a permis de formuler des recommandations pour orienter la réponse à la pandémie de Covid-19 dans la ville de New York, sur la base des contributions de trois « mini-publics » composés de détenteurs de données, de décideurs politiques, de représentants de la défense des droits, notamment des droits civiques et de résidents locaux (Young *et al.*, 2020).
- **L'utilisation de jeux de données administratives liées sur la santé au Canada :** L'étude de 2019 de Paprica *et al.* a révélé que, même si la population de l'Ontario soutient généralement la recherche basée sur des données administratives de santé liées, cette approbation n'est pas unanime. Cette étude démontre que les chercheurs et les organisations qui détiennent et utilisent des données de santé devraient s'aligner sur une licence sociale et dialoguer avec le public. Cela permettrait de répondre à ses préoccupations en matière de protection de la vie privée et de sécurité et d'accroître sa confiance et son soutien.
- **Relier les ensembles de données sur la santé des patients au Royaume-Uni :** Une étude réalisée en 2023 par Ford *et al.* a examiné comment des ensembles de données de santé anonymes provenant de services médicaux distincts dans le sud-est de l'Angleterre pouvaient être reliés et utilisés par des experts en santé publique à des fins de recherche et de planification. Les chercheurs ont constaté que les citoyens étaient largement favorables à l'utilisation d'ensembles de données liées à condition que leurs attentes en matière de transparence et d'engagement public soient respectées, ce qui pourrait être facilité par le biais d'une licence sociale.

L'engagement citoyen fait partie intégrante d'une licence sociale. La participation active des différentes parties prenantes à une initiative, y compris les détenteurs de données et les personnes concernées, peut aider à remédier aux asymétries de données, par exemple en donnant aux parties prenantes l'occasion de partager des informations, de comprendre les préoccupations et les impératifs de chacun et, d'une manière générale, de contribuer à instaurer la confiance, la transparence et la responsabilisation. L'engagement citoyen permet également davantage de clarté, laquelle est indispensable pour éviter les asymétries d'information et de compréhension entre les responsables du traitement des données, les sous-traitants et le grand public (Aitken *et al.*, 2020 ; Muller *et al.*, 2021 ; Choo *et al.*). D'une manière plus générale, les deux principaux avantages de l'engagement citoyen sont les suivants : 1) redistribuer les coûts et les avantages de la réutilisation des données de manière plus équitable, en permettant aux parties prenantes actuellement désavantagées de supporter moins de coûts et de bénéficier de plus d'avantages, et 2) rediriger une partie des efforts de consentement individuel vers un processus de prise de décision plus délibératif, mieux informé et basé sur le groupe.

Il est important d'établir une licence sociale dans les pays en développement pour les raisons suivantes.

- 1. Populations vulnérables :** les pays en développement sont souvent confrontés à une plus grande vulnérabilité en matière de données en raison de ressources limitées, de cadres juridiques insuffisants et de lacunes en matière de compétence numérique. Une licence sociale peut permettre aux communautés d'avoir leur mot à dire sur l'utilisation des données et de se prémunir contre leur exploitation (Jobin & Gagnon, 2014),
- 2. Une gouvernance des données adaptée au contexte local :** Imposer des modèles externes sans tenir compte des contextes locaux peut exacerber les inégalités. La mise en place d'une licence sociale par le biais de processus participatifs garantit que les cadres de gouvernance des données reflètent les valeurs et les besoins locaux (Degeling *et al.*, 2020),
- 3. Remédier aux asymétries de pouvoir :** Les communautés des pays en développement n'ont souvent pas le même pouvoir de négociation que les entités qui collectent les données. Une licence sociale peut modifier la dynamique du pouvoir en favorisant la transparence, la responsabilité et la prise de décision collective (Coleman *et al.*, 2022).

À l'ère numérique, il s'agit d'un concept essentiel pour appréhender le paysage complexe des données. En donnant la priorité à la transparence, à l'équité et à l'engagement communautaire, les individus et les communautés ont plus de contrôle sur leurs données et tirent profit des solutions basées sur les données. Sans cela, les pays en développement auraient du mal à assurer une gouvernance éthique et inclusive des données, ce qui les empêcherait de parvenir à la justice numérique et au développement durable.

1.5 Portée du rapport technique

Compte tenu de l'importance croissante de la *datafication*, ainsi que des avantages et des risques potentiels de la réutilisation des données pour atteindre les objectifs de développement, ce document a pour objectif principal d'aider les décideurs politiques et les agences de développement à mieux comprendre – et à mettre en œuvre – le potentiel des projets de réutilisation des données dans les pays en voie de développement. À cette fin, l'objectif est d'examiner les conditions qui prévalent et de fournir des recommandations éclairées pour favoriser les licences sociales, en particulier en encourageant l'engagement public grâce à diverses méthodes participatives. Ces conditions comprennent : les différents acteurs qui doivent être impliqués, les différentes approches de la participation publique, les différents moments de l'engagement dans le cycle de vie des données, les différentes influences des facteurs contextuels et les différents résultats de l'accord de participation.

Si les asymétries de pouvoir sont une préoccupation partagée par de nombreux pays, les pratiques et l'écologie des données varient d'un pays à l'autre, et certaines conditions sont spécifiques aux pays en développement. Les pays en développement sont confrontés à des problèmes liés au manque de qualité des données, à une infrastructure moins robuste et à des ressources et des capacités institutionnelles réduites. Les normes et contextes culturels et sociaux diffèrent également, à la fois entre les pays en développement et les pays développés, et entre les pays en développement eux-mêmes. C'est pourquoi ce document examine comment les facteurs contextuels et les spécificités des pays en développement doivent être pris en compte dans l'établissement d'une licence sociale pour la réutilisation des données.

2. Comprendre le cadre de la licence sociale

Dans le contexte du règlement général sur la protection des données (RGPD) européen et d'autres cadres de gouvernance des données, une licence sociale suppose une participation plus active et plus significative des citoyens aux processus décisionnels relatifs à l'utilisation et à la réutilisation de leurs données au-delà du consentement. Cela peut prendre la forme de consultations publiques, de mécanismes de *feedback* de la part des utilisateurs et de pratiques de *reporting* transparents. De cette manière, les organisations peuvent non seulement se conformer aux exigences légales de cadres tels que le RGPD, mais aussi gagner la confiance et la légitimité du public. L'application d'une licence sociale à la gouvernance des données consiste à aller au-delà de la conformité à des cadres légaux tels que le RGPD et à s'engager auprès du public en respectant l'esprit de ces lois et de ces cadres de gouvernance. Ainsi, les organisations peuvent atteindre un niveau de confiance et de légitimité plus élevé, ce qui est bénéfique non seulement pour la conformité réglementaire, mais aussi pour la construction d'une société plus éthique et plus responsable, axée sur les données.

Licence sociale et développements juridiques en Europe

Récemment, en Europe, plusieurs groupes d'experts ont étudié les possibilités de promouvoir la réutilisation des données, notamment des données privées, à des fins d'intérêt public. Ils se proposent de préparer une législation visant à rationaliser l'accès aux données en vue de leur réutilisation. Une des principales recommandations de cette approche était d'établir une licence sociale, axée sur l'engagement public.

Le groupe d'experts de haut niveau sur le partage des données *B2G* « *Business-to-government* », (Commission européenne, 2018) est un groupe établi par la Commission européenne en 2018. Le groupe s'est concentré sur la facilitation de l'accès et de la réutilisation des données du secteur privé à des fins d'intérêt public. Ses objectifs consistaient à identifier les bonnes pratiques en matière de partage de données *B2G*, à évaluer les obstacles juridiques, économiques et techniques au partage de ces données et à fournir des recommandations à la Commission sur le développement de sa politique de partage de données *B2G*. Les travaux du groupe ont souligné la valeur des données détenues par diverses entités privées, telles que les opérateurs de télécommunications, les plateformes en ligne et les détaillants, qui peuvent être déterminantes pour répondre à des enjeux publics tels que les épidémies, l'aménagement urbain et la protection de l'environnement. Certaines de ses recommandations ont servi de base à la loi sur les données (Commission européenne, 2024), qui a été adoptée le 13 décembre 2023 et publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 22 décembre 2023 (bien que le champ d'application des recommandations relatives à l'accès aux données ait été fortement réduit dans la version finale). La loi sur les données *Data Act* complète la loi européenne sur la gouvernance des données *Data Governance Act* (Commission européenne, 2023), qui se concentre sur le transfert de données non personnelles et les règles relatives à la réutilisation des données du secteur public. Alors que le *Data Governance Act* fournit un cadre juridique au partage des données, le *Data Act* précise qui peut créer de la valeur à partir des données et dans quelles conditions. Selon l'une des principales conclusions du groupe d'experts de haut niveau, « l'engagement des citoyens dans les relations de partage de données *B2G* est sous-développé » (Commission européenne, 2020).

Le groupe d'experts sur la facilitation de l'utilisation de nouvelles sources de données à des fins de statistiques officielles, créé par Eurostat, est un autre groupe qui a joué un rôle déterminant dans la prise de conscience de la nécessité d'une licence sociale. Il a pour mission de conseiller et d'assister Eurostat sur les questions liées à l'accès aux données privées, notamment au vu des nouvelles missions des instituts de statistique dans une société et une économie axées sur

les données. Le groupe a notamment examiné les implications pour les statistiques officielles des évolutions politiques générales concernant l'accès aux données privées, étudié la manière dont ces évolutions pouvaient être étendues ou complétées à des fins statistiques, examiné des sources de données et des questions spécifiques, et formulé des recommandations pour des initiatives politiques spécifiques au domaine statistique. Ces recommandations ont depuis été intégrées dans la nouvelle proposition de législation statistique générale (Eurostat, 2023). Le groupe fournit également des orientations opérationnelles sur l'application ou l'adaptation des principes relatifs au partage de données *B2G* lorsque les données sont utilisées à des fins statistiques. Dans son rapport, le groupe d'experts a souligné l'importance d'une licence sociale pour la réutilisation des données (Eurostat, 2022).

2.1 QUI : Les différents acteurs qu'il convient d'impliquer

L'engagement citoyen est le socle de toute licence sociale. L'implication des communautés et des citoyens permet aux décideurs politiques de prendre des décisions plus légitimes et plus équitables en fournissant des données de meilleure qualité et plus efficaces (ONU, 2013). Cependant, il est important de noter qu'en fonction de la nature du projet, de l'initiative ou de la politique, il n'est pas toujours nécessaire de demander à l'ensemble de la communauté ou à tous les résidents locaux de s'impliquer. En revanche, certains professionnels, experts, parties prenantes ou autres groupes compétents dans un domaine spécifique en rapport avec le projet pourraient être plus à même de participer aux discussions ou aux processus de prise de décision. Prenons l'exemple d'un projet axé sur le développement de l'agriculture. Dans ce cas, la contribution des agriculteurs serait particulièrement utile et pertinente car ils possèdent non seulement une expertise et des connaissances pratiques sur le sujet, mais ils représentent également le groupe des parties prenantes publiques le plus concerné. Il ne faut pas oublier que l'expertise va au-delà de la simple éducation formelle et qu'elle inclut les expériences vécues par les individus, offrant ainsi un point de vue unique sur des questions complexes.

2.2 COMMENT : Les différentes approches de l'engagement public

Pour être efficaces, les méthodes d'engagement doivent inclure toutes les communautés concernées, y compris les groupes marginalisés, et éviter les approches verticales susceptibles de perpétuer les inégalités (Boersma, 2020). Selon l'OCDE (2022), la participation citoyenne présente des avantages majeurs, notamment : (1) accroître la transparence, l'inclusivité, la légitimité, l'élaboration de politiques responsables et la confiance du public dans les institutions ; (2) proposer davantage de solutions adaptées en exploitant les connaissances collectives et les informations des citoyens ; (3) accroître l'inclusivité et la diversité de l'élaboration des politiques en renforçant la représentation des minorités ; et (4) renforcer la légitimité et le soutien social au changement. Appliqué à la réutilisation des données, le renforcement de l'engagement citoyen permet aux organisations de mieux adhérer aux valeurs de transparence, de responsabilité et d'équité, qui sont essentielles à une gouvernance efficace des données, mais dont la mise en œuvre est souvent inadéquate.

L'engagement participatif peut prendre de nombreuses formes et varie considérablement en fonction du cas d'utilisation et du contexte socio-économique ou culturel (entre autres variables). La figure 1 illustre une taxonomie des approches participatives pour l'engagement public. Cette figure montre que le degré d'implication des citoyens (« Minimal », « Intermédiaire », « Élevé ») est l'un des principaux axes de variabilité. À l'intérieur de ces grandes variables, les approches participatives peuvent être classées en quatre catégories : l'information, la consultation/*feedback*, la discussion et la codécision.

- **L'information** désigne le processus consistant à attirer l'attention du public sur les données et les décisions actuelles relatives à un projet. Cela peut se faire par le biais d'articles de presse, de sites web, de lettres, de brochures, de réunions publiques, etc. La diffusion de l'information a pour but de fournir au public une compréhension claire, complète et globale du projet en question,
- **L'approche participative de type consultation/feedback** est axée sur les interactions qui permettent aux parties prenantes de mieux comprendre un projet, une initiative ou une politique en offrant au public la possibilité d'exprimer son opinion sur le sujet en question. Elle peut être mise en œuvre au début d'une initiative (approche informative) afin de comprendre la position du public, mais aussi tout au long de l'initiative (approche de *feedback*) afin de recueillir les réactions et les appréciations du public au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'objectif de cette approche est d'accroître la transparence des décisions susceptibles de toucher le public. En général, cette approche participative est qualifiée de « minimale » car elle ne permet pas à la communauté ou aux citoyens de dialoguer avec d'autres parties prenantes ni de participer au processus de prise de décision. Voici quelques exemples : sondages délibératifs, enquêtes, réunions publiques et réunions d'information « *briefings* »,
- **La discussion** peut être considérée comme un niveau « intermédiaire » d'engagement. Les méthodes de discussion offrent aux communautés et aux citoyens la possibilité de participer à la phase initiale du processus de prise de décision. Cette approche permet de collecter des informations et de consulter les citoyens sur certains sujets, tels que la réutilisation des données. Elle permet de recueillir des points de vue, des expertises et des idées diverses et d'en discuter afin de définir l'orientation des projets ou des politiques. Parmi les exemples, citons : les groupes de discussion « *focus groups* », les jurys/panels, les discussions délibératives et les assemblées de citoyens,
- **La codécision** désigne un processus par lequel les autorités et les citoyens prennent des décisions et des mesures conjointes grâce aux mécanismes de la démocratie directe. La codécision peut être réalisée de deux manières :
 1. La coproduction, ou partenariat, consiste en l'élaboration conjointe d'un projet, où les citoyens participent à sa réalisation avec des techniciens et élaborent des solutions ensemble,
 2. La délégation est un processus par lequel l'autorité publique délègue une partie de son pouvoir aux citoyens et accepte d'être impliquée dans les décisions qu'ils prennent.

Les principes de la codécision étant basés sur la connaissance et la contribution, cette approche est considérée comme la plus avancée sur l'échelle de l'engagement participatif. Les comités, les groupes consultatifs officiels et la participation communautaire en sont des exemples.

Figure 1. Taxonomie des approches participatives pour l'engagement public

	Niveau d'engagement			Représentants du Public			Type de Démocratie	
	Minimal	Intermédiaire	Élevé	Citoyens	Experts	Autres parties prenantes	Participative	Délibérative
Information								
Articles de presse	●			●				
Réunions publiques	●			●				
Brochures	●			●				
Sites web	●			●				
Consultation/Feedback								
Sondage délibératif	●			●			●	
Enquêtes	●			●			●	
Réunions publiques	●			●			●	
Réunions d'informations	●			●			●	
Discussion								
Focus Groupes		●		●	●	●		●
Jurys/Panels		●		●	●	●		●
Sondage délibératif		●		●	●	●		●
Assemblée de citoyens		●		●				●
Codécision								
Comités			●		●	●	●	
Groupes consultatifs officiels			●		●	●	●	
Participation de la communauté			●		●	●	●	

La figure 1 a été créée pour montrer visuellement la classification des différentes approches participatives d'engagement citoyen.

2.3 QUAND : Les différents moments de l'engagement tout au long du cycle de vie des données

Lorsque l'on réutilise des données dans un but différent de celui pour lequel elles ont été collectées initialement dans le cadre d'un nouveau projet, elles doivent repasser par le cycle de vie des données. Au cours de ce processus, les données sont utilisées et interagissent différemment à chaque étape, que voici :

1. **Planification de la recherche** : il s'agit d'identifier les données nécessaires à la réalisation d'un objectif, d'un projet ou d'une initiative,
2. **Collecte des données** : nécessite des instruments et des méthodes d'expérimentation, d'observation, d'enquête, etc. pour collecter les données souhaitées,
3. **Traitement et analyse des données** : les données doivent d'abord être nettoyées, débarrassées des bruits ou transformées, puis interprétées pour obtenir des résultats,
4. **Partage** : implique une citation des données ou une indication précisant où et dans quelles conditions les données peuvent être consultées,
5. **Préservation des données** : processus au cours duquel les données sont archivées dans un lieu approprié (local ou non), comme un centre de données ou un entrepôt. Ce processus peut également impliquer que les données fassent l'objet d'une assurance qualité, d'une conversion de format, d'un contrôle d'accès, etc.,
6. **Réutilisation des données** : processus par lequel les données sont rendues accessibles afin qu'elles puissent être réutilisées à d'autres fins pour générer de nouvelles connaissances, prendre des décisions politiques ou être utilisées à des fins commerciales.

Selon le projet, les citoyens et les parties prenantes peuvent être impliqués à différents stades du cycle de vie des données. Le fait d'impliquer différents acteurs à des étapes spécifiques du cycle permet d'apporter des contributions significatives à l'élaboration des décisions et des résultats concernant les données réutilisées. Ce processus permet de mieux répondre aux attentes des différentes parties prenantes en développant la confiance grâce à une transparence et une responsabilité accrues dans le processus. Pour savoir quand les parties prenantes doivent être impliquées dans le cycle de vie des données, il faut tenir compte de plusieurs paramètres, tels que l'objectif du projet, les types d'acteurs impliqués et les facteurs contextuels qui influencent la participation.

2.4 OÙ : Les différentes influences des facteurs contextuels

Pour garantir un bon niveau d'engagement citoyen, il est essentiel de comprendre l'influence des facteurs contextuels sur les approches participatives. On retrouve parmi eux des facteurs tels que la démographie, les normes culturelles, le contexte socio-économique, les dynamiques politiques passées et présentes, les injustices héritées du passé, l'utilisation d'outils technologiques, les événements actuels ou ceux qui ont alimenté la méfiance dans le passé. En tenant compte de ces influences, en particulier dans les pays en développement, les praticiens et les décideurs politiques peuvent adapter les méthodes d'engagement citoyen pour qu'elles soient mieux adaptées à la culture, plus inclusives et plus pertinentes par rapport aux besoins des communautés concernées. En outre, une analyse contextuelle basée sur ces facteurs permet d'identifier les obstacles potentiels à la participation et de concevoir des stratégies qui permettent d'impliquer au maximum les communautés et de leur donner les moyens d'agir.

Les facteurs sociodémographiques comprennent des variables telles que l'âge, le sexe, la répartition de la population et le niveau d'éducation, chacune d'entre elles ayant une influence significative sur la participation des citoyens. Par exemple, des études ont révélé que les citoyens de sexe masculin sont plus susceptibles de s'engager dans la démarche des données gouvernementales ouvertes ("*Open Government Data*", OGD) et dans les concepts de réutilisation des données

car ils ont un niveau d'éducation plus élevé et sont généralement plus actifs dans les espaces politiques et publics (Saxena & Janssen, 2017). L'engagement citoyen est également fortement influencé par la capacité (Purwanto *et al.*, 2019 ; Smith & Sandberg, 2018) et les compétences (Wirtzetal, 2018) des citoyens en matière d'utilisation de la technologie.

Les niveaux d'inégalité et la maîtrise des données sont deux variables socio-économiques qui influent sur la volonté de participation des citoyens. Dans les pays en développement ou ceux où les disparités économiques sont très marquées, les citoyens sont moins enclins à participer, notamment à cause d'un manque de confiance, d'un déséquilibre de pouvoir perçu, de priorités différentes, d'une représentation inégale et d'un accès limité aux ressources (Purwanto, *et al.*, 2020). Dans le contexte de la réutilisation des données, il est important de connaître le niveau de la maîtrise des données d'un pays car cela permet de mieux comprendre l'impact de certains facteurs comme l'accès limité aux ressources et à l'éducation en matière de technologie, de données, etc. Le niveau de maîtrise des données peut être mesuré à l'aide de différentes variables telles que l'accès à une connexion Internet et l'utilisation quotidienne d'un ordinateur. Ces variables rendent compte de la présence de technologies, à travers l'utilisation d'ordinateurs dans la vie quotidienne des citoyens et la possibilité de les utiliser grâce à un accès Internet. Si la couverture Internet est élevée et que l'utilisation des équipements technologiques est régulière, on peut supposer que les citoyens sont davantage en mesure de comprendre et de s'impliquer dans les débats sur les données, leur réutilisation et leurs avantages, en raison de leur environnement.

Les facteurs sociopolitiques comprennent trois variables : les niveaux de corruption, la participation politique et la confiance dans les institutions. À l'instar des variables de l'indicateur socio-économique, ces variables permettent de déterminer dans quelle mesure les citoyens sont disposés à participer et à s'engager dans des projets ou des initiatives politiques. Plus le niveau de corruption et de méfiance à l'égard des institutions est élevé, moins les citoyens sont enclins à participer. Outre ces facteurs, il est important de prendre en compte le calendrier de la recherche/mise en œuvre du projet de réutilisation des données. Le pays ou la communauté où se déroule le projet de réutilisation des données peut être fortement influencé par les événements en cours, ce qui a une incidence sur la volonté des citoyens et des autres acteurs de s'engager.

2.5 QUOI : Les différentes formes de licence sociale

L'établissement d'une licence sociale peut se faire de différentes manières. Une licence sociale peut être élaborée sous la forme d'un contrat officiel qui décrit en détail les besoins, les attentes et les conditions des parties concernées, ou sous la forme d'un accord informel qui recueille le consentement collectif des parties prenantes. Dans la mesure où les licences sociales appliquées à la réutilisation des données sont une pratique émergente, les accords actuels sont principalement de nature informelle, en particulier dans les pays en développement où les projets de réutilisation des données et la participation des citoyens sont de plus en plus répandus. De plus en plus, on observe une prise de conscience de la nécessité d'établir des contrats formels de licence sociale afin de renforcer la structure, la transparence et la confiance, et d'éviter ainsi le *greenwashing*, autrement dit les déclarations fallacieuses selon lesquelles on agit dans le meilleur intérêt. Pour garantir l'intégrité des projets de réutilisation des données, il est essentiel de définir des normes de licence sociale.

3. Cas d'utilisation : l'engagement citoyen dans les projets de réutilisation des données

La mise en œuvre d'une licence sociale dans le cadre de projets ou d'initiatives de réutilisation des données est un concept relativement nouveau. Néanmoins, quelques projets ont déjà cherché à établir un climat de confiance par le biais de la participation. Dans les pages qui suivent, nous examinerons quelques études de cas qui illustrent la diversité des pratiques. Nous cherchons ainsi à nous faire une idée de la manière dont les citoyens ont été impliqués, à quel moment ils l'ont été et quelles méthodes ont été utilisées. Lors de l'examen approfondi de la littérature, la sélection des cas d'utilisation s'est articulée autour de trois prérequis :

1. le projet doit inclure une réutilisation des données,
2. le projet doit être situé géographiquement dans un pays en développement,
3. le projet doit proposer des approches efficaces et innovantes pour impliquer les citoyens ou les parties prenantes.

Bien qu'il existe de nombreux autres cas possibles, nous en avons trouvé trois au total qui correspondaient aux critères spécifiés. Il s'agit de :

1. **Pronósticos Aclímate Colombia** : Réutilisation de données agricoles pour développer une plateforme de services climatiques.
2. **Kaffrine, Sénégal** : Réutilisation de données de recensement pour établir un système d'alerte climatique
3. **Pokhara, Népal** : Réutilisation de données pour mettre au point une cartographie ouverte pour la gestion des catastrophes



3.1 Pronósticos Aclímate Colombia : Réutilisation de données agricoles pour développer une plateforme de prévisions climatiques



- › **QUI** : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Institut National d'Hydrologie, de météorologie et d'études environnementales, Centre International d'Agriculture Tropicale-CIAT et associations d'agriculteurs (Fedearroz et Fédération nationale du café),
- › **COMMENT** : Codécision (tables rondes et participation d'experts),
- › **QUAND** : Les citoyens ont été impliqués et consultés dans les phases de la planification, du traitement et de l'analyse des données, de la publication et du partage des données, et de la réutilisation des données. Les citoyens ont également été impliqués dans la phase de collecte des données, avant le début du projet,
- › **OÙ** : Le projet s'est déroulé en Colombie, où les niveaux de maîtrise des données sont d'environ 70 % pour l'accès à Internet et de 45 % pour l'utilisation quotidienne d'un ordinateur. 42 % de la population dispose d'un niveau d'études secondaires,
- › **QUOI** : Le projet a réutilisé des données agricoles provenant de différents acteurs privés et publics pour développer un système de prévision météorologique. La licence sociale établie consistait en un accord informel entre les participants au projet.

Le projet Aclímate Colombia était une initiative intersectorielle en Colombie visant à développer un système numérique de prévisions agro-climatiques. L'objectif du projet était d'aider les agriculteurs locaux à améliorer le rendement de leurs cultures et à limiter les pertes causées par les effets du changement climatique en leur fournissant des informations qui leur permettent de prendre de meilleures décisions en matière de plantation. Sur le long terme, cette initiative visait à garantir la sécurité alimentaire en Colombie en utilisant des données prédictives sur les conditions météorologiques dans différentes régions.

Le projet, dirigé par le Centre International d'Agriculture Tropicale (CIAT), a réutilisé des ensembles de données gouvernementales ouvertes de l'Institut National d'Hydrologie, de Météorologie et d'Etudes Environnementales (IDEAM) ainsi que des données provenant d'associations d'agriculteurs du secteur privé pour développer le système. Les données provenant des associations d'agriculteurs du secteur privé comprenaient les 20 dernières années de suivi des récoltes, les enquêtes annuelles et les enregistrements des activités de culture (CCAFS et CGIAR, 2015).



3.2 Kaffrine, Sénégal : Réutilisation de données de recensement pour établir un système d'alerte climatique



- › **QUI** : Programme Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS), l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie du Sénégal (ANACIM), des agriculteurs, des climatologues, des agronomes, des ONG et les médias,
- › **COMMENT** : Discussion (ateliers),
- › **QUAND** : Les citoyens ont été impliqués dans les phases de planification, de traitement et d'analyse des données, de publication et de partage des données, et de réutilisation des données,
- › **OÙ** : Kaffrine, la principale région agricole du Sénégal. Au Sénégal, environ 42 % de la population a accès à Internet et 49 % de la population a un niveau d'études secondaires,
- › **QUOI** : Dans le cadre de ce projet, les données de recensement et les données météorologiques ont été réutilisées pour créer un système d'alerte climatique à l'intention des agriculteurs. La licence sociale a été établie sur la base d'un accord informel.

Au cours des dernières décennies, le Sénégal a été lourdement affecté par des précipitations imprévisibles et irrégulières dues au changement climatique (Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie du Sénégal et al.) Les travailleurs du secteur agricole – la principale source de revenus de l'économie rurale – ont donc rencontré des difficultés. Pour résoudre ce problème, le programme Programme Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS)^[2] et l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie du Sénégal (ANACIM)^[3] ont uni leurs forces pour développer et mettre en place un système d'alerte pour les agriculteurs en milieu rural. En 2011, un projet pilote a été lancé dans la région de Kaffrine, puis étendu aux régions de Diourbel, Fatick, Louga et Thiès. Selon les conclusions de l'étude, entre 2011 et 2014, 3,9 millions de ruraux ont potentiellement été atteints par le biais de différents canaux. En 2015, le projet s'est étendu au reste du pays grâce à un nouveau partenariat avec l'Union des Radios Associatives et Communautaires du Sénégal (URAC)^[4].

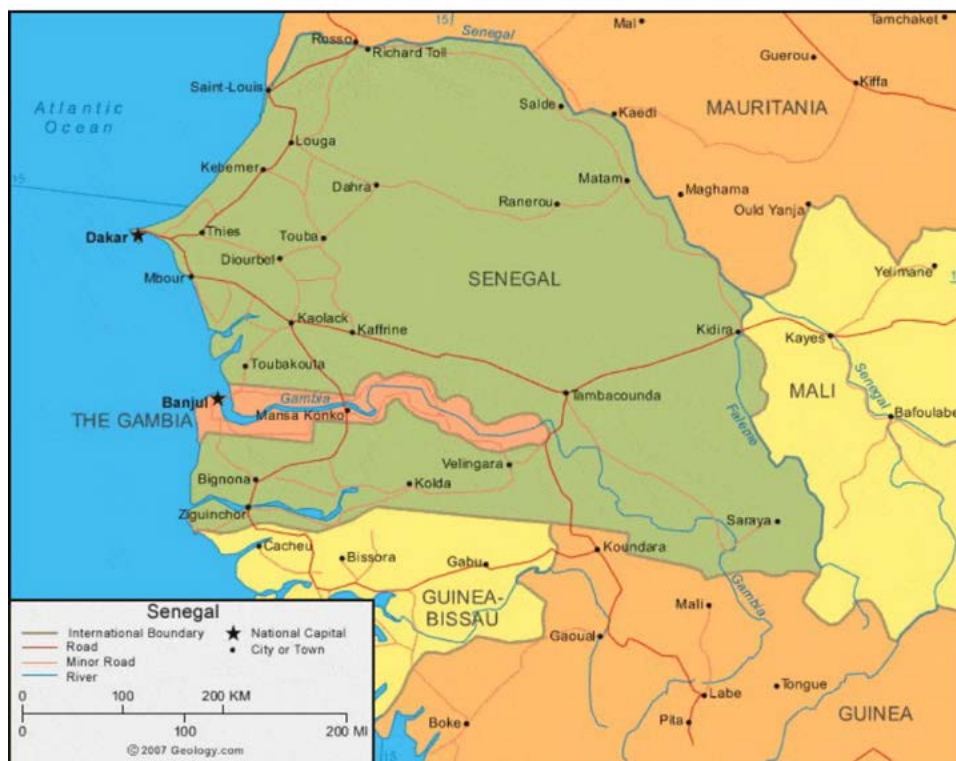
[2] <https://ccafs.cgiar.org/>

[3] <https://www.anacim.sn/>

[4] https://uracsenegal.sn/page_accueil/

L'objectif du projet initial à Kaffrine était de réutiliser les informations statistiques des agriculteurs recueillies lors du recensement et les données météorologiques afin de créer un système d'alerte pour les agriculteurs ruraux, qui s'appuient sur des méthodes traditionnelles. Suite à une enquête menée par l'ANACIM et le CCAFS pour comprendre les méthodes utilisées par les agriculteurs ruraux à Kaffrine, les résultats ont mis en évidence la nécessité pour le CCAFS d'établir une relation de confiance avec les communautés agricoles pour que le projet fonctionne (CCAFS & CGIAR, 2016). Le projet a mis en place un modèle de groupe multidisciplinaire permettant aux parties prenantes, y compris les agriculteurs, les climatologues, les agronomes, les ONG et les médias, de travailler en équipe pour développer des solutions. Les activités d'engagement visaient principalement à : 1) fournir des connaissances locales des parties prenantes traditionnelles et autochtones aux scientifiques afin de combler les lacunes de connaissances concernant les prévisions ; 2) donner aux parties prenantes locales les moyens d'accéder aux informations climatiques pour la prise de décision, et ; 3) permettre aux parties prenantes locales d'accéder aux prévisions météorologiques et aux concepts utilisés par les spécialistes de la prévision.

Tout au long du projet, des difficultés ont été identifiées, notamment l'hésitation et la réticence des agriculteurs ruraux à se servir des informations climatiques pour établir des prévisions. Toutefois, grâce aux ateliers organisés avec les parties prenantes, les agriculteurs ont pu partager leurs connaissances et faire part de leurs *feedbacks*, permettant ainsi aux scientifiques d'adapter le projet à leurs besoins tout en introduisant la méthodologie de l'information sur le climat. En août 2015, le projet pilote étendu avait atteint un total évalué à 7,4 millions de personnes dans l'ensemble du pays, grâce à un total de 82 stations de radio communautaires rurales (CCAFS & CGIAR, 2016).





3.3 Pokhara, Népal : Réutilisation de données pour mettre au point une cartographie ouverte pour la gestion des catastrophes



- › **QUI** : Kathmandu Living Labs, le gouvernement local, les écoles et universités locales, les communautés locales, des organisations non gouvernementales, l'American Association of Geographers et l'Unité d'Information Humanitaire du Département d'Etat des Etats-Unis,
- › **COMMENT** : Discussion (ateliers),
- › **QUAND** : Les citoyens ont participé aux phases de la collecte des données, du traitement et de l'analyse des données, du partage et de la publication des données, ainsi que de la réutilisation des données,
- › **OÙ** : Pokhara, ville métropolitaine du centre du Népal. 91 % de la population népalaise a accès à Internet et 86 % de la population a un niveau d'études secondaires,
- › **QUOI** : Le projet a réutilisé des données spatiales pour créer une cartographie ouverte (OpenStreetMap) destinée à la gestion des catastrophes. La mise en place d'ateliers dans les écoles et les universités sur l'utilisation de la plateforme était essentielle pour améliorer la maîtrise des données et favoriser l'adoption durable de la plateforme dans les prochaines situations d'urgence. Pour ce projet, la licence sociale a été établie sur la base d'un accord informel entre les participants au projet.

La ville métropolitaine de Pokhara, située dans l'ouest du Népal, est classée parmi les zones exposées aux catastrophes naturelles (Observatoire de l'Innovation Publique, 2019). Après le tremblement de terre de 2015 au Népal, il est devenu évident qu'il fallait développer la résilience et la planification des villes avec des outils permettant de répondre efficacement aux catastrophes naturelles. Dans cette optique, Kathmandu Living Labs a mis en œuvre un projet visant à créer une *OpenStreetMap* fiable – une plateforme en ligne – de la ville pour assurer la résilience aux catastrophes et la gestion des situations d'urgence à Pokhara^[5].

[5] <https://preparepokhara.org/#/amenities/hospital>

Le projet pilote a été financé par l'American Association of Geographers et l'Humanitarian Information Unit du Département d'Etat des Etats-Unis, et a mobilisé cette dernière avec le Ministère des Affaires Fédérales et du Développement Local du Népal, le gouvernement local de Pokhara et Kathmandu Living Labs. Le gouvernement local de Pokhara a géré la base de données, et les citoyens locaux ont été invités à cartographier leur quartier en suivant des instructions sur l'utilisation des données spatiales (Observatoire de l'Innovation Publique, 2019).

Kathmandu Living Labs a organisé différents ateliers et sessions de formation pour impliquer les citoyens et promouvoir l'utilisation des outils par les écoles et les universités locales, ainsi que par les partenaires communautaires. Le projet a formé près de 600 habitants à la collecte, à l'utilisation et à la diffusion de données cartographiques, à la gestion des catastrophes et à la cartographie ouverte. Il a également sensibilisé à la valeur des données géospatiales ouvertes, en mettant l'accent sur le travail de terrain effectué avec les communautés pour générer des ensembles de données géospatiales plus précis. En 2018, le projet est devenu une référence dans la région et un centre d'expertise géospatiale qui apporte son soutien à d'autres villes (Observatoire de l'innovation publique, 2019).



4. Cas d'usages : Analyse

4.1 Pronósticos Aclímate Colombia : Réutilisation de données agricoles pour développer une plateforme de services climatiques

Résultats

› Une approche participative fondée sur la codécision et une mise en œuvre réussie du projet

Ce projet a adopté une *approche participative fondée sur la codécision*, caractérisée par un niveau élevé d'engagement avec divers représentants du public. Il a impliqué un certain nombre de parties prenantes différentes tout au long du cycle de vie du projet, depuis son lancement jusqu'à la collecte des données, notamment le Ministère de l'Agriculture, l'IDEAM, les gouvernements locaux, les associations d'agriculteurs et le CIAT. Le développement de la plateforme numérique a été facilité par la tenue d'ateliers visant à expliquer l'utilité et les avantages des données prévisionnelles sur le climat. En tant que chef de projet, le CIAT a impliqué des agriculteurs, en collaboration avec les associations d'agriculteurs, pour mener des études sur l'efficacité et l'adoption du modèle prédictif. En outre, le CIAT a travaillé directement avec les associations afin d'utiliser leurs bases de données pour améliorer le modèle. Le CIAT a également impliqué les associations d'agriculteurs dans des tables rondes afin d'analyser et d'interpréter les résultats du modèle de prédiction. Daniel Jimenez du CIAT a souligné : « *L'interprétation des données a été réalisée en collaboration avec les associations, ce qui a été déterminant. Il ne s'agissait pas seulement de demander à des personnes dotées d'une expertise numérique et technique d'analyser les informations, mais aussi d'impliquer des membres des associations pour guider le processus, car ce sont eux qui comprennent le mieux les problèmes.* »

Le CIAT cherchait avant tout à développer des outils numériques centrés sur l'utilisateur, intuitifs et accessibles aux usagers, en évaluant les capacités numériques des techniciens et des agriculteurs lors de la création de la plateforme Aclímate. En outre, le CIAT a créé une unité de gestion des connaissances afin de rassembler les parties prenantes et de créer des stratégies spécifiques pour ancrer les processus dans les structures de l'association. Luis Armando Muñoz du CIAT a déclaré : « *Une unité de gestion des connaissances a été créée au sein du CIAT pour aider à intégrer toutes les parties prenantes du projet. L'objectif n'était pas seulement d'organiser des ateliers, mais aussi de modifier les structures institutionnelles et de renforcer les capacités institutionnelles.* »

Cette approche participative a débouché avant tout sur une mise en œuvre réussie de la plateforme et une bonne adoption de la part des parties prenantes. Les associations d'agriculteurs ont adopté les méthodes transmises par le CIAT pour transposer les données prévisionnelles sur le climat en décisions agricoles. Certains éléments laissent à penser que cette démarche pourrait être pérenne. Entre 2015 et 2018, lorsque le financement du projet est arrivé à son terme et que la plateforme Aclímate n'a pas été mise à jour, les associations d'agriculteurs ont continué à utiliser la méthodologie et à partager les résultats sur leurs sites web respectifs. Cela montre que le projet peut avoir un impact durable au-delà de sa durée initiale et confirme que les méthodes de prise de décision fondées sur les données sont bel et bien adoptées. Luis Armando Muñoz du CIAT a déclaré : « *Après avoir formé les associations à l'utilisation des outils d'analyse des données, elles ont commencé à évaluer les performances de leurs salariés sur l'utilisation de ces nouvelles connaissances et compétences. Il s'agit donc d'un changement dans la politique institutionnelle qui touche même le département des ressources humaines car il inclut dans l'évaluation des performances l'utilisation des outils que nous leur avons enseignés.* »

> Instaurer la confiance en démontrant clairement les avantages du partage et de la réutilisation des données

Lorsque le CIAT a contacté les associations d'agriculteurs pour leur proposer une collaboration portant sur les données, celles-ci ont hésité à ouvrir leurs bases de données collectées sur plus de 15 ans. Le CIAT a néanmoins expliqué que la réutilisation des données agricoles permettrait de mettre au point un modèle prédictif. Le fait de comprendre précisément les variations climatiques régionales et les probabilités de pluie ou de sécheresse peut permettre de prendre des décisions éclairées. Daniel Jimenez, du CIAT, a déclaré : « *Les associations ont d'abord partagé certaines de leurs données. En exploitant ces informations, nous avons démontré la puissance des connaissances basées sur les données. Cela a considérablement accéléré nos efforts de collaboration, ce qui a permis d'obtenir des résultats d'autant plus significatifs* ».

> Surmonter les difficultés liées à la diffusion grâce des outils alternatifs et aux réseaux locaux existants

Le projet a réussi à dépasser les problèmes d'infrastructure tels que la connectivité à Internet, la compétence numérique et l'utilisation des ordinateurs en adaptant les ateliers de la plateforme en fonction des capacités spécifiques de chaque acteur. Les ateliers se sont appuyés sur les réseaux existants dans le secteur agricole colombien et ont employé des outils alternatifs pour diffuser des informations sur les prévisions climatiques.

Le CIAT a adapté la formation au niveau de compétence numérique et des capacités des parties prenantes en comblant les lacunes en matière de connaissances. D'autres outils de diffusion ont par ailleurs été utilisés, tels que la presse écrite, la radio, les groupes WhatsApp et les réunions avec les acteurs locaux, afin que les agriculteurs sur le terrain puissent avoir accès aux informations techniques. Ces moyens de communication ont permis aux agriculteurs qui ne pouvaient pas utiliser la plateforme Aclímate de recevoir des informations sur le climat provenant d'autres sources. Steven Sotelo, du CIAT, a évoqué ce point :

« Nous avons développé deux versions de la plateforme, l'une pour les techniciens et l'autre pour les agriculteurs. Au départ, nous voulions une version basique pour les agriculteurs et une version plus avancée pour les techniciens. Cependant, lors des tests utilisateurs avec les agriculteurs et les techniciens, les deux groupes ont demandé de l'aide et une formation pour utiliser le système. Les deux niveaux que nous avons initialement envisagés comme des options pour les utilisateurs se sont avérés impossibles au vu des perceptions et des besoins réels des agriculteurs et des techniciens, si bien que nous avons dû concevoir une interface hybride entre les deux profils. »

Le projet s'est appuyé sur les réseaux locaux qui existaient entre les parties prenantes du secteur agricole colombien, tels que les comités techniques agro-climatiques locaux. Ces comités, composés d'agriculteurs, d'administrations nationales et locales et de la communauté dans son ensemble, se réunissent pour analyser différentes sources météorologiques et formuler des recommandations à travers des bulletins, les réseaux sociaux, la radio et les journaux locaux (Loboguerrero *et al.*, 2018). Le fait d'inclure Aclímate comme source d'information a permis de s'assurer que non seulement les associations d'agriculteurs bénéficiaient des informations de la plateforme, mais aussi que les agriculteurs eux-mêmes pouvaient participer à l'analyse des données ainsi qu'à leur diffusion et à leur mise en œuvre sur le terrain. Steven Sotelo, du CIAT, a commenté :

« Il aurait été difficile pour un groupe de scientifiques de produire des outils sans le soutien des associations et d'autres acteurs locaux, qui sont en contact direct avec les agriculteurs. En effet, ce sont eux qui nous ouvrent la voie pour communiquer avec eux, pour pouvoir disposer de ces espaces. Il n'est pas facile de les atteindre directement, si ce n'est par l'intermédiaire de ces associations et partenaires. Il s'agit donc d'un processus de cocréation, d'un travail commun. »

4.2 Kaffrine, Sénégal : Réutilisation de données de recensement pour établir un système d'alerte climatique

En ce qui concerne le cas d'utilisation de Kaffrine, au Sénégal, les personnes impliquées dans le projet n'ont pas eu l'occasion d'être interrogées. Par conséquent, les citations et les informations ci-dessous proviennent de l'article « *Fournir des prévisions saisonnières opportunes et pertinentes aux agriculteurs dans une région où la désinformation peut faire la différence entre une bonne année et une année catastrophique n'est pas une tâche que l'on peut entreprendre seul* »^[6]. Cet article livre l'entretien avec deux grands experts sénégalais qui ont servi de guides et de points de repère au succès de la collaboration interinstitutionnelle : Ousmane Ndiaye, directeur de la production des prévisions saisonnières à l'ANACIM et El Hadji Moussa Seck, directeur du programme de vulgarisation agricole de Kaffrine, au Sénégal.

Résultats

› Établir des réseaux locaux pour renforcer la confiance, la légitimité et la durabilité

La principale difficulté rencontrée au cours du projet a été la réticence et l'opposition initiales des agriculteurs ruraux à utiliser les informations climatiques issues des prévisions météorologiques. Pour surmonter cet obstacle, il était essentiel d'impliquer pleinement les dirigeants locaux, en utilisant les réseaux locaux de la communauté pour aider à rapprocher les scientifiques et les agriculteurs. Dans ce cas, Ousmane Ndiaye et El Hadji Moussa Seck ont travaillé ensemble pour échanger des informations pertinentes et développer un projet qui réponde aux besoins et aux attentes de la communauté. Ousmane Ndiaye, de l'ANACIM, a déclaré : « *Étant donné que nous n'avons aucun moyen de savoir quelles informations climatiques seront pertinentes, ni comment nous pourrions les traduire pour qu'elles soient compréhensibles et utiles pour les agriculteurs, il faut un partenaire comme M. Seck pour y parvenir. M. Seck et moi sommes complémentaires. Je connais les prévisions climatiques, il connaît la réalité du terrain. Notre travail consiste à associer ces deux dimensions afin que les fluctuations du climat ne soient plus un mystère pour l'agriculteur.* »

Le fait de travailler avec le réseau social établi de la communauté locale a permis d'établir une base de confiance et de légitimité auprès des membres de la communauté. Ousmane Ndiaye, de l'ANACIM, a déclaré :

« *Notre réussite repose en grande partie sur l'utilisation des réseaux agricoles existants au niveau local. Ils sont source de confiance et de légitimité, à l'instar des services de vulgarisation du gouvernement et des associations d'agriculteurs qui existent depuis de nombreuses années. L'ANACIM a également permis un accès équitable aux informations climatiques, que ce soit auprès des vulgarisateurs locaux ou des agriculteurs.* »

[6] <https://ccafs.cgiar.org/news/bridging-climate-forecasts-farmer-realities-story-seck-and-ousmane>

> Utiliser une approche participative de discussion pour développer une stratégie multidisciplinaire basée sur des solutions pour les agriculteurs

Dans ce cas d'utilisation, conformément au système de classification décrit dans la « Taxonomie de l'approche participative pour l'engagement citoyen », les ateliers réunissant les scientifiques et les agriculteurs ont pris la forme de discussions structurées – soit un niveau d'engagement « intermédiaire ». Ce format a permis aux agriculteurs de contribuer activement au processus de prise de décision. Grâce à la nature inclusive de ces ateliers, ils ont pu partager des informations précieuses, ce qui a permis aux scientifiques de développer et d'affiner leur projet en fonction des besoins spécifiques de la communauté. Plus important encore, cette discussion collaborative a permis aux scientifiques de présenter aux agriculteurs les données et les modèles climatiques collectés, favorisant ainsi l'échange d'informations. Pour les chercheurs, ces ateliers ouverts ont été déterminants dans la création d'une approche pluridisciplinaire visant à répondre aux diverses questions soulevées par les agriculteurs, en plus de permettre l'utilisation de données réutilisées. Ousmane Ndiaye et El Hadji Moussa Seck ont déclaré : « *Nous avons réussi à mettre en place une approche intégrée et pluridisciplinaire sur les thèmes du climat, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Nous avons pu analyser, du point de vue des agriculteurs, leurs besoins en matière d'information sur le climat, leur façon de prendre des décisions et de comprendre le climat de manière participative.* »

4.3 Pokhara, Népal : Réutilisation de données pour mettre au point une *OpenStreetMap* pour la gestion des catastrophes

Résultats

› Utiliser l'approche participative axée sur la discussion pour former les parties prenantes

Dans ce cas d'utilisation, le principal défi consistait à changer la perception qu'ont les citoyens des données géographiques et cartographiques, qui sont souvent considérées comme des sujets complexes dont seuls les experts peuvent comprendre et utiliser le contenu. Le projet ayant pour objectif de sensibiliser les habitants, les fonctionnaires et les ONG à l'importance des données open-source dans la gestion des catastrophes, il était essentiel de s'engager activement dans la collecte, l'utilisation et la gestion des données. Pour atteindre efficacement cet objectif, le projet a adopté une approche proactive en impliquant les citoyens dans des ateliers et des sessions de formation (*Approche Participative par la Discussion*) organisés au niveau local sur différents aspects de la collecte de données, afin de développer des compétences pour devenir des intervenants de première ligne efficaces. Shashish Maharjan, de Kathmandu Living Labs, a déclaré : « *Nous avons organisé de nombreuses formations telles que des événements de sensibilisation à OpenStreetMap, des soirées de cartographie locale et des ateliers de proximité sur l'utilisation de drones pour la collecte de données, la cartographie en 3D et le stockage de ces données sur différentes plateformes telles que Geonode. Différents ateliers ont été organisés et plus de 600 personnes ont été formées à différents types d'événements.* »

› Renforcer les capacités des parties prenantes en matière de collecte, de stockage et de gestion des données

Ce projet s'est attaché à impliquer de nombreuses parties prenantes, notamment des étudiants d'universités locales, des membres d'ONG et des fonctionnaires locaux, chacun jouant un rôle différent dans la collecte, l'utilisation et la gestion des données. Par exemple, les étudiants ont été formés à la collecte de données car ils sont davantage familiarisés avec le GPS et les téléphones portables. Au cours du processus, ces étudiants ont dû interagir avec d'autres membres de la communauté pour collecter les données. La collaboration avec les fonctionnaires locaux a permis de valider les données collectées par les bénévoles et les étudiants, tels que l'emplacement des bureaux gouvernementaux, des hôpitaux et des postes de police. Ces données ont ensuite été vérifiées en collaboration avec les fonctionnaires locaux. Il y a donc eu différents niveaux de travail et de collaboration avec différents niveaux de communautés. Shashish Maharjan, de Kathmandu Living Labs, commente :

« Nous avons d'abord contacté de nombreux fonctionnaires locaux. Après nous être mis d'accord avec eux, nous les avons d'abord formés à l'utilisation d'OpenStreetMap. Ensuite, nous sommes allés dans plusieurs universités où nous avons également organisé une formation différente. Par ailleurs, nous ne nous sommes pas uniquement concentrés sur OpenStreetMap. Nous les avons formés à l'utilisation de drones et d'autres outils de cartographie. Nous avons utilisé divers types d'outils de collecte de données sur le terrain. »

Le fait d'utiliser cette approche pour impliquer les membres des communautés locales a non seulement amélioré la qualité des données collectées mais pourrait également garantir la pérennité du projet au-delà de sa phase initiale. Alors que les parties prenantes du projet, telles que les institutions et les organisations, peuvent subir des changements au fil du temps, l'utilisation continue et la mise à jour régulière de la plateforme par des locaux formés restent cohérentes (Observatoire de l'Innovation Publique, 2019).

> Mettre en place une interface conviviale pour la mise en œuvre des projets

L'un des principaux enjeux de ce projet était de rendre les systèmes de collecte, d'utilisation et de gestion des données accessibles et compréhensibles pour les personnes impliquées dans la gestion des catastrophes. Il s'est avéré que l'accès aux données ouvertes était difficile pour une grande partie des utilisateurs ; il était donc essentiel de créer une interface conviviale qui soit plus facile d'accès. Shashish Maharjan, de Kathmandu Living Labs, a déclaré : « *Même les non-initiés à la technologie peuvent aller sur le portail et explorer leur commune et tout un tas d'autres choses. Plus tard, en collaboration avec le gouvernement local, nous avons également publié différents livrets de cartes. Même si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez utiliser ces livrets de cartes non seulement pour visualiser, mais aussi pour planifier et effectuer des analyses plus tard.* »

> Garantir la responsabilisation pour instaurer la confiance

Au début du projet, le public n'avait pas confiance dans le partage des données. En outre, certains s'inquiétaient d'un éventuel accès illimité à la plateforme et donc du risque d'erreurs potentielles. Pour dissiper ces craintes, le projet a mis en œuvre des contrôles de qualité rigoureux visant à pallier ces problèmes, améliorant ainsi les mesures de sécurité. Ces mesures ont donc permis de créer un environnement plus sûr et plus fiable, ce qui a favorisé la responsabilisation et cultivé la confiance. Shashish Maharjan, de Kathmandu Living Labs, a déclaré : « *Nous avons convaincu les gens de rendre leurs données accessibles en leur assurant qu'elles seraient toujours contrôlées par des personnes qui en vérifieraient la qualité. Même si quelqu'un fait une erreur et télécharge des données incorrectes, il y aura toujours quelqu'un pour vérifier et corriger l'erreur. Finalement, les gens étaient rassurés de savoir que beaucoup de personnes vérifieraient les données pour rectifier les erreurs.* »

5. Conclusions

Tout en apportant des avancées technologiques et des opportunités, la *datafication* a mis en évidence d'importants risques d'asymétries en matière d'accès aux données et d'agentivité, en particulier dans les pays en développement. L'émergence de ces asymétries limite la réutilisation potentielle des données pour le bien commun et accroît les disparités en matière d'accès et de connaissance de la réutilisation des données pour une prise de décision éclairée. L'introduction d'un cadre responsable pour la réutilisation des données, tel qu'une licence sociale, peut contribuer à atténuer certaines des asymétries de pouvoir identifiées, en soulignant la nécessité de passer du consentement individuel à l'engagement collectif.

La mise en œuvre de méthodes d'engagement citoyen dans les projets de réutilisation des données constitue la première étape vers un scénario de collaboration responsable et légitime en matière de données. L'engagement citoyen dans les projets de réutilisation des données vise à fournir un espace de négociation autour des conditions et des attentes relatives à l'utilisation et à la réutilisation des données. Cette méthode garantit ainsi un niveau de confiance et de responsabilisation dans les projets. Les études de cas de la Colombie, du Sénégal et du Népal constituent des exemples éloquentes de la réussite de la mise en œuvre de projets de réutilisation des données, axés sur un engagement public innovant. Ces cas soulignent combien il est important de comprendre les facteurs sociaux, culturels, politiques et économiques locaux pour adapter et personnaliser les stratégies d'engagement, c'est-à-dire reconnaître les besoins en données des agriculteurs pour améliorer les conditions de culture, évaluer le niveau de maîtrise des données des parties prenantes impliquées et employer des méthodes efficaces de diffusion de l'information.

Les résultats soulignent l'importance d'une communication transparente entre les parties prenantes en ce qui concerne les avantages du partage des données et d'une collaboration efficace pour créer des synergies entre les secteurs privé et public. Dans le cas de la Colombie, les échanges entre les associations d'agriculteurs, le CIAT et le ministère de l'Agriculture en vue du partage des informations contenues dans leurs bases de données en sont un bon exemple. En outre, l'utilisation de méthodes d'engagement avancées telles que la discussion et la codécision, associée à l'exploitation des réseaux locaux, a permis d'accroître la légitimité et la confiance. Dans le cadre d'un projet de réutilisation des données, ces approches contribuent non seulement à faciliter son adoption, mais peuvent également constituer une base pour une mise en œuvre à long terme. Si les pays en développement ont réalisé des progrès en matière de réutilisation des données, il est nécessaire de mettre en œuvre et d'établir une licence sociale pour s'assurer que les parties prenantes et les acteurs importants sont impliqués dans les conversations relatives à la mise en œuvre de la réutilisation des données.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir de la licence sociale, il sera essentiel d'étudier plus avant la manière de structurer le processus d'accord entre les parties prenantes sur les attentes et les conditions de la réutilisation des données. Actuellement, le processus d'accord peut prendre la forme d'un document officiel ou d'un accord informel qui détaille ces informations. Cependant, à mesure que la mise en œuvre de la licence sociale se généralise, il sera nécessaire d'élaborer un modèle qui standardisera le processus d'élaboration de l'accord entre les parties prenantes et les acteurs concernés. Ce modèle devrait s'appuyer sur les mécanismes participatifs décrits précédemment.

Conscientes du potentiel de la licence sociale pour redéfinir les méthodes de mise en œuvre des projets et initiatives de réutilisation des données dans les pays en développement, les banques de développement et les autres acteurs qui s'efforcent de faire progresser la réutilisation des données pour le bien de la société dans les pays en développement devraient s'attacher en priorité à intégrer cette approche dans leurs investissements en matière de données et à en établir des prototypes. En privilégiant l'engagement public et les principales parties prenantes, dans le contexte des pays en développement, la licence sociale vise à responsabiliser les communautés, en leur permettant d'influencer la manière dont les données sont utilisées et de se protéger contre leur exploitation. En outre, une licence sociale garantit que les cadres de gouvernance des données reflètent les valeurs et les besoins locaux, et qu'ils favorisent une nouvelle dynamique du pouvoir, grâce à la promotion de la transparence, de la responsabilité et de la prise de décision collective. Pour atteindre ces objectifs de manière efficace, les banques de développement sont encouragées à former des partenariats avec les communautés locales, à mettre en place des approches de renforcement des capacités et à doter les parties prenantes locales des compétences et des connaissances nécessaires pour participer activement à la définition de la réutilisation des données.

6. Recommandations

La réutilisation responsable des données est une pratique de plus en plus populaire qui consiste à exploiter des données existantes à d'autres fins. Elle permet d'améliorer la prise de décision, d'accroître l'innovation et de fournir des informations intersectorielles ou interorganisationnelles à un coût réduit. En Europe, la licence sociale a été proposée comme méthode pour faire avancer les politiques de réutilisation des données, c'est-à-dire pour réaffecter les données du secteur privé à des fins d'intérêt public, en mettant l'accent sur l'engagement public. Au vu de l'importance de la licence sociale dans le cadre de la réutilisation des données, en particulier dans le contexte européen, il est essentiel pour les parties prenantes de prendre en compte et d'appliquer les bonnes pratiques en matière d'engagement responsable. Ces recommandations guident les décideurs politiques, les agences de développement et les autres parties prenantes dans la mise en œuvre efficace du concept d'engagement citoyen dans le cadre de la réutilisation des données à des fins de développement dans les pays en voie de développement. Cette approche vise à relever les défis de l'asymétrie des données et à favoriser un écosystème de données plus équitable.

- **Intégrer des approches spécifiques au contexte** : Identifier les différents contextes sociaux, culturels, politiques et économiques propres à chaque projet et comprendre l'infrastructure locale actuelle et les réseaux sociaux. Adapter les stratégies d'engagement citoyen en s'appuyant sur les connaissances tirées des différents contextes, structures et réseaux existants.
 - Investir dans des recherches supplémentaires afin d'identifier les principales variables contextuelles qui ont un impact sur la qualité de l'engagement,
 - Développer et financer des ateliers pour identifier les bonnes pratiques sur les approches contextuelles du développement et la manière dont les leçons tirées peuvent être appliquées aux engagements sur la réutilisation des données,
 - Former les *data stewards* à l'exploitation des données en vue de guider les engagements relatifs à la réutilisation des données et d'élaborer des approches contextuelles fondées sur les données,
 - Veiller à ce que la représentation soit au premier plan de la stratégie d'engagement citoyen afin de s'assurer que les décisions prises représentent les valeurs communes de la communauté.
- **Mettre en œuvre des espaces de débat et/ou de participation à la prise de décision** : Encourager la participation active des parties prenantes locales concernées aux discussions, à la conception et/ou à la mise en œuvre du processus de collecte ou de réutilisation des données. Cette participation devrait s'appuyer sur une méthode identifiée dans la taxonomie des approches participatives pour l'engagement public, telles que les discussions délibératives, les débats d'experts, les assemblées de citoyens, etc.
 - Mesurer la maîtrise des données des parties prenantes et leur accès aux outils technologiques pour savoir quel type d'engagement mettre en œuvre, (du plus avancé comme les assemblées de citoyens au plus basique comme le sondage),
 - Contacter les parties prenantes qui devraient être impliquées et leur présenter les incitations et les avantages à prendre part aux discussions,
 - Communiquer en toute transparence à qui profitera le projet et à qui il rapportera de l'argent,
 - Organiser les réunions et décider de la méthode : en ligne ou en présentiel, et le lieu où elles se dérouleront : villes ou campagnes.
- **Intégrer des canaux de communication alternatifs** : Pour partager efficacement les résultats du projet, il est essentiel de recourir à divers canaux de communication, en tenant compte de la diversité des contextes dans lesquels évoluent les différentes parties prenantes.
 - Identifier les zones où les infrastructures technologiques, l'accès à Internet ou la compétence numérique sont limités,
 - Utiliser des méthodes alternatives telles que la radio, les réunions locales et les documents imprimés pour diffuser l'information, recueillir des idées et recevoir des *feedbacks*.

- **Instaurer et entretenir la confiance** : Il est important d'instaurer un climat de confiance pour assurer la pérennité du projet. Par conséquent, il convient de mettre en œuvre différentes stratégies qui impliquent idéalement toutes les parties prenantes clés à chaque étape du projet.
 - Instaurer la confiance en impliquant des dirigeants locaux appréciés (chefs religieux, maires, etc.), en se montrant à l'écoute des préoccupations de la communauté et en communiquant clairement sur les avantages du partage et de la réutilisation des données,
 - Entretien la confiance en communiquant toujours de manière transparente et en poursuivant les actions, ainsi qu'en mettant en place des mécanismes de *feedbacks*.
- **Renforcer les capacités et les infrastructures locales** : Pour assurer la pérennité du projet au-delà de l'investissement initial, il est important de transférer les connaissances à la communauté afin qu'elle puisse continuer à mener à bien le projet et à bénéficier de ses résultats.
 - Investir dans l'amélioration des capacités et des compétences des membres de la communauté locale, en impliquant les membres concernés (étudiants universitaires, intervenants de première ligne, etc.) dans la collecte, la réutilisation et la mise en œuvre des données du projet,
 - Améliorer la maîtrise des données locales, les compétences techniques et/ou les compétences en matière d'organisation des données.
- **Créer des collaborations et des partenariats** : Favoriser les partenariats intersectoriels afin de tirer parti de l'expertise locale, de partager les bonnes pratiques et de garantir une mise en œuvre pérenne des projets. La collaboration et les partenariats doivent favoriser l'inclusion des dirigeants locaux et exploiter les structures et les réseaux locaux déjà identifiés.
 - Procéder à une évaluation des structures et réseaux locaux existants en rapport avec les objectifs du projet,
 - Concevoir des initiatives de collaboration qui cherchent à inclure tous les points de vue et parcours des parties prenantes et de la communauté,
 - Renforcer les canaux de communication ouverts et continus entre les collaborateurs et les partenaires afin de garantir la transparence et la confiance.
- **Se concentrer sur l'élaboration de livrables issus de l'engagement public** : Trop souvent, l'engagement public ne débouche sur aucun livrable concret (par exemple un cadre ou des conditions de licence) qui précise les préférences et les attentes de chacune des parties prenantes, notamment en ce qui concerne la manière dont les données seront collectées, utilisées et/ou réutilisées.
 - Collaborer avec les parties prenantes à l'élaboration de livrables concrets afin de s'assurer que leurs points de vue et leurs attentes sont pris en compte,
 - Veiller à ce que les modalités détaillées dans les livrables soient concrètes, réalisables et transparentes, afin d'avoir une vision claire de la procédure de réutilisation des données.
- **Envisager l'intelligence artificielle (IA)** : Avec l'émergence des outils d'IA, il faut réfléchir à la manière dont l'engagement public peut être utilisé pour établir une licence sociale pour l'IA – y compris la manière dont les données d'apprentissage sont utilisées pour les LLMS.
 - Concevoir des ateliers et des réunions d'information pour informer le public sur l'IA, ses applications, ses incidences potentielles et sa relation avec la réutilisation des données,
 - Élaborer des supports pédagogiques pour améliorer les connaissances sur l'IA et lutter contre les idées fausses à son sujet,
 - Encourager un dialogue ouvert permettant aux parties prenantes d'exprimer leurs préoccupations, leurs attentes et leurs recommandations concernant l'IA.

Annexes

Annexe A

Indicateurs contextuels par pays

Tableau 1 : Indicateurs contextuels de la Colombie

INDICATEURS CONTEXTUELS DE LA COLOMBIE					
Indicateurs démographiques		Indicateurs socio-économiques		Indicateurs sociopolitiques	
Répartition par âge (%)	(2018)	Niveau d'inégalité	(2021)	Niveaux de corruption	(2022)
0-14 ans	22,6	Coefficient de Gini	51,5	Perception du niveau de corruption dans la fonction publique	39
15-65 ans	68,2	(Échelle 0 - égalité parfaite - 100 - inégalité extrême)		(Échelle 0 - forte corruption - 100 - aucune corruption)	
>65 ans	9,1				
Répartition par sexe (%)	(2018)	Maîtrise des données (%)		Participation politique	
Femmes	51,2	Accès à une connexion Internet	69,79 (2020)	Participation politique (0-10)	6,8 (2022)
Hommes	48,8	Utilisation quotidienne d'un ordinateur	44,9 (2018)	Abstentionnisme aux élections présidentielles (%)	47,0 (2018)
Répartition rurale-urbaine (%)	(2018)			Confiance dans les institutions	(2020)
Villes (sièges municipaux)	77,1			(Échelle 0-100)	
Centres ruraux et peuplés	22,9			Confiance dans le Président	39
				Confiance dans le Gouvernement	25
				Confiance dans le Congrès	14
Niveau d'éducation (%)	(2012)				
Lycée	42,0				
Diplôme universitaire	20,0				

Tableau 2 : Indicateurs contextuels du Sénégal

INDICATEURS CONTEXTUELS DU SÉNÉGAL					
Indicateurs démographiques		Indicateurs socio-économiques		Indicateurs sociopolitiques	
Répartition par âge (%)	(2021)	Niveau d'inégalité	(2019)	Niveaux de corruption	(2022)
0-14 ans	41,76	Coefficient de Gini	52,2	Perception du niveau de corruption dans la fonction publique	43
15-65 ans	55,08	(Échelle 0 - égalité parfaite - 100 - inégalité extrême)		(Échelle 0-forte corruption - 100-aucune corruption)	
>65 ans	3,16				
Répartition par sexe (%)	(2022)	Maîtrise des données (%)		Participation politique	
Femmes	50,8	Accès à une connexion Internet	46,2 (2020)	Participation politique (0-10)	7,3 (2022)
Hommes	49,0	Utilisation quotidienne d'un ordinateur	N/A	Abstentionnisme aux élections présidentielles (%)	66,27 (2019)
Répartition rurale-urbaine (%)	(2022)			Confiance dans les institutions	(2014)
Villes (sièges municipaux)	49,0			(Échelle 0-100)	
Centres ruraux et peuplés	51,0			Confiance dans le Président	66
				Confiance dans le Gouvernement	59
				Confiance dans le Congrès	50
Niveau d'éducation (%)	(2021)				
Lycée	49,0				
Diplôme universitaire	16,0				

Tableau 3 : Indicateurs contextuels du Népal

INDICATEURS CONTEXTUELS DU NÉPAL					
Indicateurs démographiques		Indicateurs socio-économiques		Indicateurs sociopolitiques	
Répartition par âge (%)	(2022)	Niveau d'inégalité	(2019)	Niveaux de corruption	(2022)
0-14 ans	29,0	Coefficient de Gini	41,5	Perception du niveau de corruption dans la fonction publique	34
15-65 ans	65,0	(Échelle 0 - égalité parfaite - 100 - inégalité extrême)		(Échelle 0-forte corruption - 100-aucune corruption)	
>65 ans	6,0				
Répartition par sexe (%)	(2022)	Maîtrise des données (%)		Participation politique	(2022)
Femmes	52,1	Accès à une connexion Internet	91 (2021)	Participation politique (0-10)	7
Hommes	28	Utilisation quotidienne d'un ordinateur	N/A	Abstentionnisme aux élections présidentielles (%)	N/A
Répartition rurale-urbaine (%)	(2022)			Confiance dans les institutions	2020
Villes (sièges municipaux)	21,0			(Échelle 0-100)	
Centres ruraux et peuplés	79,0			Confiance dans le Président	N/A
				Confiance dans le Gouvernement	67
				Confiance dans le Congrès	67
Niveau d'éducation (%)	(2022)				
Lycée	86,0				
Diplôme universitaire	17,0				

Annexe B

Méthodologie

La consultation des parties prenantes a été réalisée par le biais d'entretiens semi-directifs avec des parties prenantes issues de deux groupes principaux : 1) les experts en données et 2) les parties prenantes des cas d'utilisation. Au total, 12 participants ont été interrogés :

Nom	Domaine	Organisation	Date de l'entretien
Igbal Safarov	Expert en données ouvertes et en gouvernance des données.	Coty	29/09/23
Sille Sepp	Experte en données dans les services et processus basés sur les données personnelles et centrés sur l'humain.	MyData Global	03/10/23
Tiago Peixoto	Expert en données sur la performance du secteur public, le gouvernement numérique, la démocratie participative et les technologies civiques.	Banque mondiale	03/10/23
Shashish Maharjan	Partie prenante clé du cas d'utilisation au Népal.	Kathmandu Living Labs	04/10/23
Ronda Železný-Green	Expert en données dans le domaine du renforcement des capacités numériques, notamment sur l'équité et l'aide aux groupes marginalisés.	Panoply Digital	05/10/23
Isabel Cardenas	Partie prenante clé du cas d'utilisation en Colombie.	Ministère colombien de l'Agriculture et du Développement rural	11/10/23
Luis Armando Muñoz	Partie prenante clé du cas d'utilisation en Colombie.	CIAT	30/10/23
Steven Sotelo	Partie prenante clé du cas d'utilisation en Colombie.	CIAT	30/10/23
Daniel Jimenez	Partie prenante clé du cas d'utilisation en Colombie.	CIAT	30/10/23
Christopher Wilson	Expert en données dans le domaine de la participation civique, de la gouvernance multipartite et de la transformation numérique dans les institutions gouvernementales.	MyData Global	02/11/23
Natalia Carfi	Experte en données dans les nouvelles technologies, les données ouvertes et la gouvernance.	Charte des données ouvertes	28/11/23
Anonyme	Expert en données ouvertes pour les gouvernements.	-	29/11/23

Des experts en données ont été interrogés afin d'analyser le contexte général et l'état actuel des projets de données ouvertes et de réutilisation des données, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et d'obtenir leur point de vue sur les avantages et les risques de ce type de projets au niveau mondial. Les entretiens avec les parties prenantes des cas d'utilisation visaient à comprendre plus en détail la mise en œuvre et les résultats du projet, et à obtenir des informations supplémentaires sur les processus d'engagement citoyen utilisés.

Parmi les experts en données sélectionnés figuraient des directeurs exécutifs et des chercheurs seniors de groupes de réflexion et d'organisations dans le domaine des données, ainsi que des professionnels travaillant dans le domaine des données au sein d'organisations publiques et internationales reconnues. Les parties prenantes des trois cas d'utilisation ont été contactées pour des entretiens non rémunérés, et les principales parties prenantes des projets au Népal et en Colombie ont répondu favorablement aux demandes d'entretien. Les entretiens avec les parties prenantes colombiennes ont été menés en espagnol, puis traduits en anglais. Les parties prenantes du cas d'utilisation du Sénégal n'ont pas pu être interrogées.

Tous les entretiens ont été menés en ligne et enregistrés. TDT a produit une transcription de chaque entretien sur la base de l'enregistrement. Afin d'identifier les principaux sujets et résultats des échanges avec les parties prenantes, une analyse thématique a été réalisée pour chaque entretien.

Annexe C

Guide des questions d'entretien

Introduction

- Explication de The Data Tank et du projet conjoint avec l'AFD,
- Confirmation du consentement verbal à l'enregistrement audio de l'entretien,
- Confirmation que les participants acceptent d'être cités dans le rapport final, après avoir reçu une copie de la citation pour examen,
- Possibilité pour les participants de poser d'autres questions avant l'entretien.

Questions d'entretien pour les experts en données

1. Quelle est, selon vous, la valeur ajoutée de l'utilisation et de la réutilisation des données ? Pouvez-vous définir des avantages ou des bénéfices ?
2. Quels sont les défis et les risques potentiels associés à l'utilisation et à la réutilisation des données ouvertes ?
 - a. Question complémentaire : Quels sont, selon vous, les risques et les inquiétudes du public concernant les données ouvertes et la réutilisation des données ? Demander un exemple.
3. Pourquoi les données ouvertes et la réutilisation des données sont-elles importantes pour les pays en développement ? Exemples ?
4. Pensez-vous que les modèles de consentement actuels répondent aux questions de protection de la vie privée et de sécurité dans le contexte de l'établissement de données ouvertes et de la réutilisation des données ?
 - a. Pensez-vous que ces modèles répondent à la fois aux besoins des individus et à ceux de la communauté ?
5. Dans le cadre de vos recherches, avez-vous rencontré des exemples d'engagement citoyen dans des initiatives/politiques de données ouvertes ? Quel est, selon vous, l'état de l'engagement public dans le domaine des données ? Pensez-vous qu'il est en train de se développer ? Exemples ?

Questions d'entretien pour les parties prenantes des cas d'utilisation

Questions pour le cas d'utilisation du Népal

1. Pouvez-vous nous parler du projet Pokhara - quels étaient les buts et les objectifs de ce projet ?
2. Nous constatons qu'une composante majeure du projet consistait à impliquer la population locale, la communauté et diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales dans les activités de cartographie, en les aidant à comprendre les différents outils de cartographie et les concepts de gestion des catastrophes. Pourquoi cette approche était-elle essentielle pour le projet ?
3. Comment s'est déroulé le processus d'engagement des parties prenantes ? À quel stade du projet avez-vous impliqué le public ?
4. Quelles méthodes avez-vous utilisées pour atteindre et impliquer les différentes parties prenantes/le public ? Plus particulièrement les citoyens et les parties prenantes qui n'étaient pas des techniciens ou des universitaires ?
5. Quels sont les défis que vous avez rencontrés (par exemple, dans l'élaboration de la méthode d'engagement ou dans l'implication des citoyens) ?
6. En quoi le fait d'impliquer différentes parties prenantes a-t-il été bénéfique pour votre projet ?
7. Quel a été l'impact du projet ? En voyez-vous encore les avantages aujourd'hui ? Où en est le projet aujourd'hui ?

Questions concernant le cas d'utilisation de la Colombie

- 1.** Pouvez-vous nous parler du projet Aclímate ? Quels étaient les buts et les objectifs de ce projet ? Quel a été le rôle du CIAT par rapport à celui du ministère de l'Agriculture ?
- 2.** Nous constatons que l'une des principales composantes du projet consistait à impliquer différents acteurs dans la collecte des données. Comment s'est déroulé le processus d'intégration de ces acteurs, des associations telles que Fedearroz, des agriculteurs et des personnes plus spécialisées du CIAT, de l'IDEAM et du ministère ? Dans quelles phases du projet chaque acteur et les agriculteurs ont-ils été impliqués ?
- 3.** Comment s'est déroulé le processus de partage des données, l'instauration d'un climat de confiance pour partager ces données ?
- 4.** Quelles méthodes ont été utilisées pour diffuser les résultats du modèle ou du projet en tant que tel ? En particulier auprès des citoyens et des parties prenantes qui n'étaient pas des techniciens ou des universitaires ?
- 5.** Quels ont été les principaux défis rencontrés au cours du projet ?
- 6.** En quoi la participation des parties prenantes a-t-elle été bénéfique pour le projet ?
- 7.** Quel a été l'impact du projet ? En tirez-vous encore des avantages aujourd'hui ? Où en est le projet aujourd'hui ?

Annexe D

Boîte à outils pour l'engagement public dans le cadre de la licence sociale (L-KIT)

La boîte à outils ci-dessous vise à guider les organisations souhaitant réutiliser des données dans l'établissement efficace d'une licence sociale en s'engageant auprès des communautés et des parties prenantes, et ce grâce aux enseignements tirés de cas tels que celui du Népal et du Sénégal. Elle rappelle la nécessité de disposer d'outils d'engagement innovants, de s'appuyer sur les infrastructures et les réseaux locaux existants et de partager les informations.

Cette boîte à outils est conçue pour être souple et adaptable à différents contextes et projets. Son objectif final est de favoriser un climat de collaboration dans lequel les projets de données peuvent prospérer et bénéficier à toutes les parties prenantes, en particulier dans les pays en développement. En suivant ces étapes et en s'inspirant d'études de cas réussies, les organisations peuvent établir une licence sociale solide grâce à un engagement public efficace.

1. Définir l'objectif

- **Identification de l'objectif** : Définir clairement les objectifs et les résultats attendus, y compris les livrables tels que le cadre de partage ou l'accord, du projet d'engagement public,
- **Proposition de valeur** : Déterminer en quoi les données réutilisées dans le cadre du projet sont bénéfiques pour la communauté et les parties prenantes concernées.

2. Identifier les parties prenantes

- **Cartographie des parties prenantes** : Identifier les principales parties prenantes, y compris les dirigeants locaux, les membres de la communauté et les organisations concernées.
 - **Déterminer qui sont les destinataires des données** : les parties prenantes qui ont besoin des données,
 - **Déterminer qui sont les détenteurs des données** : les parties prenantes qui possèdent/stockent les données,
 - **Établir l'infrastructure et les réseaux locaux existants** : les intermédiaires locaux qui peuvent faciliter la collaboration entre les parties prenantes et les responsables de la mise en œuvre du projet (c'est-à-dire les dirigeants locaux, les chefs religieux, les maires, etc.)
- **Évaluation des besoins** : Comprendre les besoins, les préoccupations et les attentes de chaque groupe de parties prenantes.

3. Choisir le type d'engagement public

- **Identification de l'engagement** : Déterminer le niveau d'engagement nécessaire, idéalement à partir de la discussion et/ou de la codécision^[7],
- **Sélection de la méthode** : Choisir des méthodes d'engagement appropriées, telles que des tables rondes, des discussions délibératives, des comités, des groupes consultatifs, etc.

[7] Il est possible de mettre en œuvre les autres méthodes identifiées dans la Taxonomie de l'engagement public, mais la discussion et/ou la codécision sont recommandées en tant qu'approches de participation active

Critères de sélection des méthodes d'engagement

Caractéristiques des parties prenantes

- Données démographiques : Tenir compte de l'âge, du niveau d'éducation et du contexte socio-économique des parties prenantes,
- Compétence numérique : Évaluer le niveau d'aisance et de familiarité de la communauté avec les outils numériques,
- Langue et nuances culturelles : Choisir des méthodes qui sont en phase avec les langues et les pratiques culturelles locales.

Infrastructures locales

- Accès à la technologie : Évaluer la disponibilité et la fiabilité de la technologie (accès à Internet, couverture du réseau mobile).

Réseaux locaux et préférences communautaires

- Engagements communautaires : Identifier les réseaux importants et les leaders de la communauté qui faciliteraient la discussion et la conception du projet entre les parties prenantes,
- Canaux de communication privilégiés : Identifier les modes de réception et de partage de l'information privilégiés par la communauté (réunions communautaires, radio, médias sociaux, etc.).

Portée et complexité du projet

- Technicité du projet : Pour les projets complexes, des méthodes plus interactives et éducatives, telles que des ateliers, peuvent s'avérer nécessaires,
- Échelle et portée : Pour les projets de plus grande envergure, des méthodes évolutives telles que les plateformes numériques ou les outils de communication de masse peuvent s'avérer plus efficaces.

Disponibilité des ressources

- Personnel et expertise : Évaluer la disponibilité d'un personnel qualifié pour faciliter les méthodes d'engagement.

Évaluation des risques et de la culture

- Préoccupations en matière de confidentialité des données : Choisir des méthodes qui garantissent la sécurité et la confidentialité des données, et qui répondent aux exigences/préférences des parties prenantes,
- Risque de conflit : Tenir compte de toute dynamique sociale ou politique susceptible d'influer sur le processus d'engagement.

Flexibilité et adaptabilité

- Changement de circonstances : Être prêt à modifier les méthodes d'engagement en réponse à des changements ou à des défis imprévus,
- Intégration des *feedbacks* : Veiller à ce qu'il soit possible d'adapter les méthodes en fonction des *feedbacks* des parties prenantes.

4. Outils d'engagement innovants

- **Outils localisés** : Adapter les outils d'engagement aux contextes locaux (par exemple l'utilisation de la radio dans les zones où l'accès Internet est limité)
- **Approche multicanal** : Associer des outils numériques et non numériques pour atteindre un public plus large.

Leçons tirées de nos études de cas

- Approche du Népal : Mettre en avant le recours aux cartes au format papier et aux ateliers dans les zones où l'accès au numérique est limité, en soulignant l'importance de s'adapter aux environnements technologiques locaux,
- Stratégie du Sénégal : Démontrer que le fait de s'appuyer sur les réseaux agricoles existants et les dirigeants locaux peut renforcer la légitimité et la confiance dans les projets,
- Partage des informations en Colombie : Utiliser le cas de la Colombie pour illustrer l'efficacité du partage des données et de la collaboration entre les parties prenantes.

5. S'appuyer sur les infrastructures et les réseaux locaux

- **Tirer parti des réseaux existants** : Collaborer avec les réseaux locaux existants, tels que les associations d'agriculteurs ou les groupes communautaires,
- **Intégration dans la communauté** : Veiller à ce que le projet soit intégré dans l'infrastructure de la communauté locale pour en assurer la pérennité.

6. Assurer le partage de l'information

- **Transparence** : Maintenir une communication ouverte et transparente tout au long du cycle de vie du projet,
- **Mécanismes de feedback** : Mettre en place des systèmes permettant un *feedback* continu de la part des parties prenantes.

7. Développement et planification de la stratégie d'engagement

- **Création de plans** : Élaborer un plan d'engagement complet intégrant les étapes précédentes. Il s'agit notamment de définir des activités spécifiques, de fixer des échéances et d'attribuer des responsabilités. Utiliser les critères de sélection des méthodes d'engagement pour s'assurer que les méthodes choisies correspondent aux caractéristiques des parties prenantes, à la portée du projet, à la disponibilité des ressources, à l'infrastructure locale et aux préférences de la communauté.

8. Mise en œuvre

- **Mise en œuvre** : Mener à bien les activités d'engagement décrites dans le plan,
- **Livrables** : Créer des livrables concrets à partir des activités d'engagement, tels que des accords de partage de données ou des cadres de responsabilité en matière de données.
- **Capacité d'adaptation** : Rester flexible et réceptif aux *feedbacks* et à l'évolution de la situation. Se préparer à modifier les méthodes d'engagement si elles n'atteignent pas les objectifs prévus ou si les *feedbacks* des parties prenantes indiquent un besoin de changement.

9. Suivi et évaluation continus

- **Analyse d'impact** : Contrôler et évaluer régulièrement l'efficacité des activités d'engagement. Il s'agit de recueillir des *feedbacks*, de mesurer les niveaux de participation et d'évaluer la satisfaction des parties prenantes,
- **Ajustement et amélioration** : Utiliser les enseignements tirés du suivi et de l'évaluation en cours pour apporter les ajustements nécessaires à la stratégie d'engagement. Cette étape est cruciale pour garantir que le processus d'engagement reste pertinent, efficace et adapté à l'évolution des besoins et des contextes des parties prenantes.

10. Rapports et documentation

- **Documentation** : Conserver des registres détaillés de toutes les activités d'engagement et des *feedbacks* des parties prenantes,
- **Rapports** : Informer régulièrement les parties prenantes et la communauté des progrès accomplis.



Licence Sociale

Boîte à Outils de l'Engagement Public (L-KIT)



Bibliographie

Aitken M., Toreini E., Carmichael P., Coopamootoo K., Elliott K. et Van Moorsel A. (2020).

"Establishing a social licence for Financial Technology: Reflections on the role of the private sector in pursuing ethical data practices." *Big Data & Society*, 7(1). <https://doi.org/10.1177/2053951720908892>

Allen K., & Wilson J. (2008).

"The legitimacy of corporate social responsibility." *Corporate Governance*, 8(2), 36-49.

ANDI. (2022). *Habilidades Digitales en Colombia ¿El futuro digital es de todos?* https://www.andi.com.co/Uploads/GAN_HabilidadesDigitales_COL_V8.pdf

Ansell C., & Gash A. (2008).

"Collaborative Governance in Theory and Practice." *Journal of Public Administration Research and Theory*, 8, 543-571. <http://dx.doi.org/10.1093/jopart/mum032>

Belenguer L. (2021). *Citizens' Assemblies for a more democratically engaged and informed society on AI & Data Privacy*. Medium. <https://medium.com/escapadasuk/citizens-assemblies-for-a-more-democratically-engaged-and-informed-society-on-ai-data-privacy-4d22e1c5b585>

Boersma M. (2020). *Paradox of the Social License to operate*. University of Technology Sydney.

Boscarino N., Cartwright R. A., Fox K. et Tsosie K. S. (2022). "Federated learning and Indigenous genomic data sovereignty." *Nature Machine Intelligence*, 4(11), 909-911. <https://doi.org/10.1038/s42256-022-00551-y>

CCAFS, & CGIAR. (2015, August 6). *Big Data for climate-smart agriculture*. [Ccafs.cgiar.org. https://ccafs.cgiar.org/research/projects/big-data-climate-smart-agriculture](https://ccafs.cgiar.org/research/projects/big-data-climate-smart-agriculture)

CCAFS, & CGIAR. (2016, March 3). *The impact of climate information services in Senegal*. [Ccafs.cgiar.org. https://ccafs.cgiar.org/outcomes/impact-climate-information-services-senegal](https://ccafs.cgiar.org/outcomes/impact-climate-information-services-senegal)

Choo M., & Findlay M. (2021). "Data re-use and its impacts on digital labour platforms." *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3957004>

Choo J. (2022). *The use and abuse of personal data by the PAP government*. New Naratif. <https://newnaratif.com/the-use-and-abuse-of-personal-data-by-the-pap-government/>

Cinnamon J. (2019). "Data inequalities and why they matter for development." *Information Technology for Development*, 26(2), 1-20. <https://doi.org/10.1080/02681102.2019.1650244>

Coleman M., et al. (2022).

"Building a social licence for data-driven innovation in health: A framework for co-creation and trust." *International Journal of Medical Informatics*, 155, 102400.

Commission européenne. (n.d.). *What is open data*. <https://data.europa.eu/en/dataeuropa-academy/what-open-data>

Commission européenne. (2024). *Data Act | Shaping Europe's digital future*. Digital-Strategy.ec.europa.eu. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/data-act>

Commission européenne. (2018, 22 novembre).

Commission appoints Expert Group on Business-to-Government Data Sharing / Shaping Europe's digital future. Digital-Strategy. ec.europa.eu. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/news/commission-appoints-expert-group-business-government-data-sharing>

Commission européenne. (2023). *Loi européenne sur la gouvernance des données / Bâtir l'avenir numérique de l'Europe*

Digital-Strategy. ec.europa.eu. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/data-governance-act>

Commission européenne. (2020). *Towards a European strategy on business-to-government data sharing for the public interest*

Final report prepared by the High-Level Expert Group on Business-to-Government Data Sharing.

Data & Trust Alliance. (2020).

The Data Trust Playbook: Building Trustworthy Data Ecosystems.

DANE. (2018). *DANE*

- ¿Cuántos Somos?. Departamento Administrativo Nacional de Estadística DANE. <https://www.dane.gov.co/index.php/estadisticas-por-tema/demografia-y-poblacion/censo-nacional-de-poblacion-y-vivenda-2018/cuantos-somos>

Degeling D., et al. (2020).

Ethical and legal challenges in the use of digital health data in low- and middle-income

Dodds L. (2017, March 24).

"What is data asymmetry?" *Lost Boy.* <https://blog.ldodds.com/2017/03/24/what-is-data-asymmetry>

Duarte F. (2023, March 16).

Amount of data created daily (2023). Exploding Topics. <https://explodingtopics.com/blog/data-generated-per-day>

Eurostat. (2022). *Empowering society by reusing privately held data for official statistics – A European approach.*

Eurostat. (2023). *Revision of the legal framework for European statistics – Eurostat.*

ec.europa.eu. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/main/about/opportunities/consultations/revision-of-the-legal-framework-for-european-statistics>

Favaretto M., De Clercq E., & Elger B. S. (2019).

"Big Data and discrimination: Perils, promises and solutions. A systematic review." *Journal of Big Data*, 6(1), 12. <https://doi.org/10.1186/s40537-019-0177-4>

Ford E., et al. (2023). "Surrey and Sussex: results of deliberative focus groups." *International Journal of Population Data Science*, 5(3). <https://ijpds.org/article/view/2114>

Guay J. (2017). *Phone records help Namibia clamp down on malaria.* Apolitical. <https://apolitical.co/solution-articles/en/phone-records-help-namibia-clamp-malaria>

Han H. J. (2022). "How Dare They Peep into My Private Life?" *Human Rights Watch.* <https://www.hrw.org/report/2022/05/25/how-dare-they-peep-my-private-life/childrens-rights-violations-governments>

Lindegren D., et al. (2019).

"An Evaluation of Three Designs to Engage Users When Providing Their Consent on Smartphones." *Behaviour & Information Technology*, vol. 40, no. 4, 17 Dec. pp. 398–414. <https://doi.org/10.1080/0144929x.2019.1697898>

McConaughey E., Rigaudeau B., & Duggal K. (2023).

Social License to Operate. Jus Mundi. <https://jusmundi.com/en/document/publication/en-social-license-to-operate>

Kenton W. (2022, December 7).

Social License to operate (SLO): Definition and standards. Investopedia. <https://www.investopedia.com/terms/s/social-license-slo.asp>

Latinobarómetro (2020)

Latinobarómetro. <https://www.latinobarometro.org/lat.jsp?Idioma=724>

Loboguerrero, et al. (2018).

"Bridging the gap between climate science and farmers in Colombia." *Climate Risk Management*, 22, 67–81. <https://doi.org/10.1016/j.crm.2018.08.001>

Muller, S. H., Kalkman, S., van Thiel, G. J., Mostert, M., & van Delden, J. J. (2021).

"The social licence for Data-intensive health research: Towards co-creation, public value and trust." *BMC Medical Ethics*, 22(1). <https://doi.org/10.1186/s12910-021-00677-5>

Muyoga C., Jimenez Cisneros A., & Železný-Green R. (2022).

6 steps to get started on decolonizing data for Development. data.org. <https://data.org/news/decolonizing-data-for-development/>

Nation unies. Département des affaires économiques et sociales. Division de l'administration publique et de la gestion du développement. (2013).

Guidelines on open government data for citizen engagement. Nations unies. <https://digitallibrary.un.org/record/3907402?ln=en>

Observatory of Public Sector Innovation. (2019).

Secondary Cities (2C) Pokhara Project. Observatory of Public Sector Innovation. <https://oecd-opsi.org/innovations/secondary-cities-2c-pokhara-project/>

OCDE. (2022, septembre).

Lignes directrices de l'OCDE pour les processus de participation citoyenne. <https://www.oecd.org/gov/open-government/oecd-guidelines-for-citizen-participation-processes-f765caf6-en.htm>

Paccoud I., et al. (2021).

"Socioeconomic and behavioural factors associated with access to and use of Personal Health Records." *BMC medical informatics and decision making*, 21(1), 18. <https://doi.org/10.1186/s12911-020-01383-9>

Paprica P. A., de Melo M. N., & Schull, M. J. (2019).

"Social licence and the general public's attitudes toward research based on linked administrative health data: a qualitative study." *CMAJ open*, 7(1), E40–E46. <https://doi.org/10.9778/cmajo.20180099>

Purwanto A., Zuiderwijk A., & Janssen M. (2020).

"Citizen engagement with open government data: Lessons learned from Indonesia's presidential election", *Transforming Government: People, Process and Policy*, Vol. 14 No. 1, pp. 1-30. <https://doi.org/10.1108/TG-06-2019-0051>

Sotelo S., et al. (2020).

"Pronosticos Aclimatecolombia: A system for the provision of information for climate risk reduction in Colombia." *Computers and Electronics in Agriculture*, 174, 105486. <https://doi.org/10.1016/j.compag.2020.105486>

Van de Sandt S., Dallmeier-Tiessen S., Lavasa A., & Petras V. (2019).

The Definition of Reuse. *Data Science Journal*, 18(1). <https://doi.org/10.5334/dsj-2019-022>

Van de Waerd P. J. (2020).

"Information asymmetries: recognizing the limits of the GDPR on the data-driven market." *Computer Law & Security Review*, 38(105436). <https://doi.org/10.1016/j.clsr.2020.105436>

Vandenbroele J. (2017,

March 1). *How can open data feed citizen engagement?* Citizen Lab.

Verhulst S., & Young A. (2022).

Identifying and addressing data asymmetries so as to enable (better) science. *Frontiers in big data*, 5, 888384. <https://doi.org/10.3389/fdata.2022.888384>

Verhulst S. (2023).

"Operationalizing digital self-determination." *Data & Policy*, 5, e14. <https://doi.org/10.1017/dap.2023.11>

Verhulst S. et al. (2023),

"The Urgent Need to Reimagine Data Consent", *Stanford Social Innovation Review*, 26 juillet.

Verhulst S., Sandor L., & Stamm J. (2023).

"The Urgent Need to Reimagine Data Consent." *Stanford Social Innovation Review*. https://ssir.org/articles/entry/the_urgent_need_to_reimagine_data_consent

Yang Z. (2022, November 22).

"China just announced a new social credit law. Here's what it means." *MIT Technology Review*, 22 novembre.

<https://www.technologyreview.com/2022/11/22/1063605/china-announced-a-new-social-credit-law-what-does-it-mean/>

Young A., & Verhulst S.

(2017). *Aclímate Colombia.*

Open Data's Impact - The GovLab. <https://odimpact.org/case-aclimate-colombia.html>

Young A., Verhulst S.,

Safonova N., Zahuranec A.

(2020). *The Data Assembly:*

Responsible Data Re-use

Framework. The GovLab.

<https://thedataassembly.org/files/nyc-data-assembly-report.pdf>

Liste des abréviations et acronymes

ANACIM	Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie du Sénégal
B2B	D'entreprise à entreprise (" <i>Business-to-Business</i> ")
B2C	D'entreprise à consommateur (" <i>Business-to-Consumer</i> ")
B2G	D'entreprise à gouvernement (" <i>Business-to-Government</i> ")
B2S	D'entreprise à scientifique (" <i>Business-to-Science</i> ")
CCAFS	Programme de recherche sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
G2C	De gouvernement à citoyen (" <i>Business-to-Citizen</i> ")
IDEAM	Institut national d'hydrologie, de météorologie et d'études environnementales
LLMS	Grands modèles de langage
SLO	Licence sociale d'exploitation
URAS	Union des Radios Associatives et Communautaires

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable.

Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles oeuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr.

Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation eDeo-design.com

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Dépôt légal 3^e trimestre 2024

ISSN 2492-2838

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications de la collection

Rapports techniques :

<https://www.afd.fr/fr/collection/rapports-techniques>